Commission européenne

Faits saillants du mois

Nº 7 / 2018

EUMOFA

Observatoire Européen des Marchés des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture

Dans ce numéro

En mai 2018, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté au Danemark, en Estonie, en Norvège et en Suède par rapport à mai 2017, tandis qu'ils ont diminué en Belgique, en Lettonie, en Lituanie, en Pologne et au Royaume-Uni au cours de la même période.

Sur les trois dernières années, les prix moyens les plus élevés pour la perche européenne ont été observés au Danemark (2,50 EUR/kg), suivi par l'Estonie (2,28 EUR/kg) et la Pologne (1,94 EUR/kg). Au Danemark, le prix moyen du sandre (8,33 EUR/kg) était plus élevé de 106 % par rapport au prix moyen en Estonie (4,05 EUR/kg) et de 99 % par rapport à la Pologne (4,18 EUR/kg).

Le prix à l'importation hors UE de la crevette tropicale équatorienne a poursuivi sa baisse dans un contexte de surabondance de l'approvisionnement mondial. Le prix du tilapia congelé provenant de Chine a poursuivi son augmentation sur le long terme.

Sur la période de janvier à avril 2018, le prix de détail moyen le plus élevé de la dorade royale fraîche pour la consommation des ménages a été enregistré en France (11,39 EUR/kg) tandis que le prix le plus faible a été observé au Portugal (6,41 EUR/kg).

En 2016, la consommation européenne de maquereau a atteint 1,07 kg par habitant, plaçant le maquereau au 7ème rang parmi les espèces les plus consommées dans l'Union européenne.

En 2017, les exportations malgaches vers l'UE ont atteint 142 millions d'euros et 21.318 tonnes ; elles étaient surtout composées de crevette congelée et de conserves de thon. La France est de loin le principal partenaire de l'UE pour les produits de la mer malgaches, représentant 77 % de la valeur des importations de l'UE provenant de Madagascar en 2017.

En Croatie, en 2017, la production aquacole en mer a augmenté de 5 %, tandis que la production aquacole en eau douce a diminué de 19 % par rapport à 2016.

Table des matières

Premières ventes en Europe
Perche européenne et sandre (Danemark, Estonie, Pologne)

Importations hors UE
Cours hebdomadaires des prix moyens à l'importation dans l'UE pour les produits sélectionnés par provenance des pays d'origine sélectionnés

Consommation
Dorade royale en France, en Italie, au Portugal et en Espagne

Études de cas
Maquereau commun dans l'UE
Pêche et aquaculture à Madagascar

Faits saillants mondiaux

Contexte macro-économique
Carburant maritime, prix à la consommation, taux de change

Retrouvez toutes ces données, informations et bien plus, sur le site : **www.eumofa.eu/fr**

Suivez-nous sur Twitter :
@EU_MARE #EUMOFA

1 Premières ventes en Europe

Sur la période de janvier à mai 2018, les 11 États membres de l'UE et la Norvège ont fourni les données des premières ventes pour 11 groupes de produits.[1]

1.1 Par rapport à la même période l'année précédente

Augmentations en valeur et en volume : La valeur et le volume des premières ventes ont augmenté au Danemark, en Estonie et en Suède. En Suède, les premières ventes ont augmenté de 36 % en valeur et de 97 % en volume du fait d'un approvisionnement élevé en crustacés et en petits pélagiques. Au Danemark, les premières ventes ont fortement augmenté, surtout du fait de captures plus importantes de moule commune et de flet d'Europe, tandis qu'en Estonie, la hausse a été le fait du sprat.

Baisses en valeur et en volume : La valeur et le volume ont diminué, en Belgique, en France, en Italie, en Lettonie, au Portugal et au Royaume-Uni. La baisse des premières ventes a été particulièrement forte pour la Lettonie et le Royaume-Uni. Pour ce dernier, la baisse a été le fait d'approvisionnements moindres en maquereau, en églefin et en coquille Saint-Jacques, tandis qu'en Lettonie, la chute globale a été le fait d'une baisse des approvisionnements en sprat et en hareng.

Table 1. **JANVIER-MAI : BILAN DES PREMIÈRES VENTES DES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)**

	Janvier – mai 2016		Janvier – mai 2017		Janvier – mai 2018		Évolution depuis janvier-mai 2017	
Pays	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeu**
BE	7.548	28,34	6.863	25,64	6,151	25,44	− 10 %	− 1 %
DK	75.926	122,39	77.514	119,57	84.751	128,10	9 %	7 %
EE	32,239	7,27	28.125	6,25	29.791	6,59	6 %	5 %
FR	81.235	268,08	81.015	273,91	77.796	265,42	− 4 %	− 3 %
IT	32.882	127,31	36.208	131,06	33.249	127,11	− 8 %	− 3 %
LV	27.140	5,93	30.398	6,30	22.245	4,24	− 27 %	− 33
LT	1.175	0,812	1.011	0,94	1.084	0,86	7 %	− 8 %
NO	1.328,33	1.057,24	1.435,84	1.077,67	1.621,577	1.060,06	13 %	− 2 %
PL	61.717	19,95	57.805	17,93	58.424	16,72	1 %	− 7 %
PT	32.449	65,42	30.955	73,91	27.803	67,86	− 10 %	− 8 %
SE	61.902	35,13	34.461	23,27	67.863	31,66	97 %	36 %
UK	171.000	305,94	148.879	266,09	98.682	176,88	− 34 %	− 34

Source : EUMOFA (mis à jour le 17/07/2018). Les données relatives au volume sont indiquées en poids net.
**Données partielles. Les données des premières ventes pour l'Italie couvrent 229 ports de pêche (environ 50 % du total des débarquements).*

[1]Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques, céphalopodes, crustacés, poissons plats, poissons d'eau douce, poissons de fond, produits aquatiques divers, autres poissons marins, salmonidés, petits pélagiques, et thon et thonidés.

1.2 En mai 2018

Augmentations en valeur et en volume : Les premières ventes ont augmenté au Danemark, en Estonie, en Norvège et en Suède par rapport à l'année précédente. En Suède, le volume a fortement augmenté du fait du hareng, espèce débarquée la plus importante, qui a enregistré une augmentation de 30 % en valeur et de 43 % en volume. Au Danemark, la valeur des premières ventes a augmenté pour la sole commune et la crevette nordique, tandis que le volume a augmenté pour la moule commune et le flet d'Europe.

Baisses en valeur et en volume : Les premières ventes ont diminué en Belgique, en Lettonie, en Lituanie, en Pologne et au Royaume-Uni. La baisse a été particulièrement forte en Belgique, du fait d'une baisse des approvisionnements en espèces de poissons plats. La Pologne a affiché une forte baisse des premières ventes surtout du fait de captures moindres de poissons de fond et de petits pélagiques.

Table 2. **MAI : BILAN DES PREMIÈRES VENTES DES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)**

	Mai 2016		Mai 2017		Mai 2018		Évolution depuis mai 2017	
Pays	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**
BE	1.189	4,61	1.126	4,62	668	2,53	– 41 %	– 45 %
DK	18.802	29,70	15.857	26,03	16.622	29,75	5 %	14 %
EE	6.622	1,45	7.011	1,70	7.057	1,76	1 %	4 %
FR	16.604	55,06	16.548	54,32	16.632	52,54	1 %	− 3 %
IT	8.799	33,83	10.928	36,84	10.353	37,14	− 5 %	1 %
LV	2.383	0,56	3.904	0,88	2.492	0,57	− 36 %	− 35 %
LT	375	0,21	305	0,21	290	0,19	− 5 %	− 9 %
NO	174.073	122,27	192.836	123,04	214.610	132,86	11 %	8 %
PL	9.214	2,96	8.862	2,83	5.121	1,30	– 42 %	– 54 %
PT	11.581	16,08	9.108	15,59	9.117	16,68	0 %	7 %
SE	5.990	6,33	5.618	5,30	6.857	5,34	22 %	1 %
Royaume-Uni	22.936	57,09	17.800	43,99	14.010	36,96	− 21 %	– 16 %

Source : EUMOFA (mis à jour le 17/07/2018). Les données relatives au volume sont indiquées en poids net.
**Données partielles. Les données des premières ventes pour l'Italie couvrent 229 ports de pêche (environ 50 % du total des débarquements).*

Les données les plus récentes relatives aux premières ventes pour le mois de **juin 2018** sont disponibles sur le site EUMOFA. Il est possible de les consulter **ici.**

1.3 Premières ventes dans les pays sélectionnés

En **Belgique**, sur la période de **janvier à mai 2018**, les premières ventes sont restées relativement stables en valeur mais ont diminué en volume par rapport à la période de janvier à mai 2017. Cette tendance négative en volume a surtout été le fait de la plie d'Europe (− 6 %), de la baudroie (− 48 %) et du grondin (− 32 %). En **mai 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont fortement baissé par rapport à mai 2017, surtout du fait de la raie et des espèces de poissons plats. Du fait d'un approvisionnement limité, les prix moyens ont augmenté pour la majeure partie des espèces, notamment pour la plie d'Europe (+ 31 %) et la baudroie (+ 23 %).

Figure 1. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BELGIQUE EN MAI 2018**

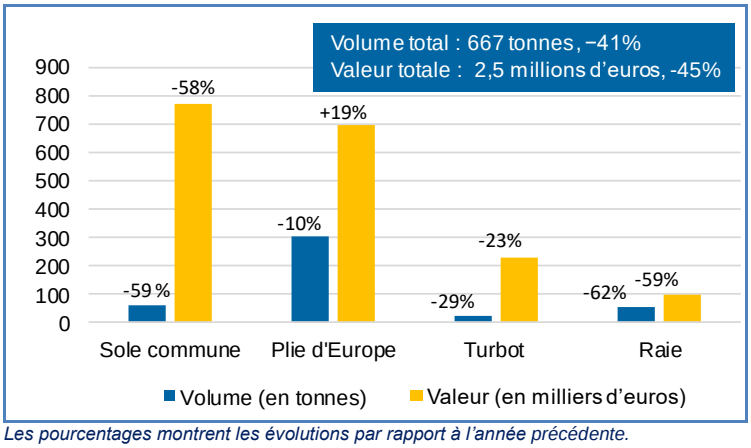

Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 17/07/2018).

Au **Danemark,** sur la période de **janvier à mai 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté de respectivement 7 % et 9 % par rapport à la même période en 2017. Ces tendances ont surtout été le fait de la langoustine, de la moule *Mytilus* spp. de la crevette nordique et de la crevette *Crangon* spp. En **mai 2018**, la tendance positive s'est poursuivie : la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté du fait de la plie d'Europe et de la crevette nordique. Ces mêmes espèces ont enregistré une baisse du prix moyen de respectivement 7 % (11,88 EUR/kg) et 31 % (3,11 EUR/kg).

Figure 2. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU DANEMARK EN MAI 2018**

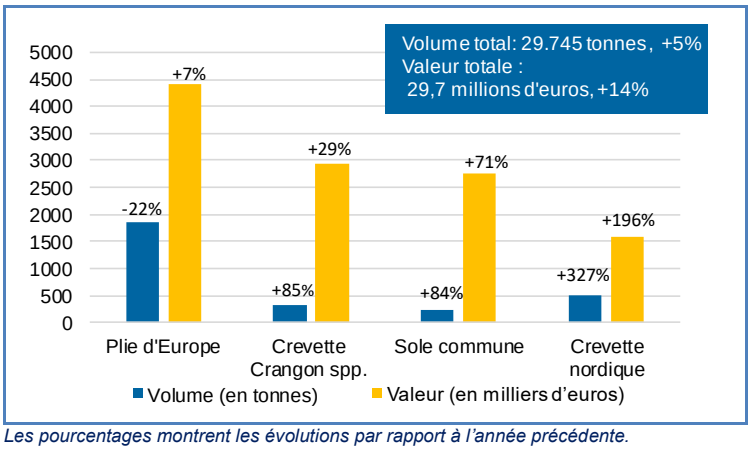

Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 17/07/2018).

Sur la période de **janvier à mai 2018, l'Estonie** a affiché une augmentation des premières ventes tant en valeur (+ 5 %) qu'en volume (+ 6 %) par rapport à la même période de l'année précédente. Ces baisses ont été le fait du hareng, espèce la plus importante en volume. En **mai 2018**, la tendance à la hausse de la valeur et du volume des premières ventes s'est poursuivie du fait du sprat, bien que dans une moindre mesure, par rapport à mai 2017. Le prix moyen a diminué pour le hareng (– 2 %, atteignant 0,20 EUR/kg) et le sandre (– 4 %, atteignant 4,37 EUR/kg), tandis qu'il a augmenté pour les autres espèces.

Figure 3. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESTONIE EN MAI 2018**

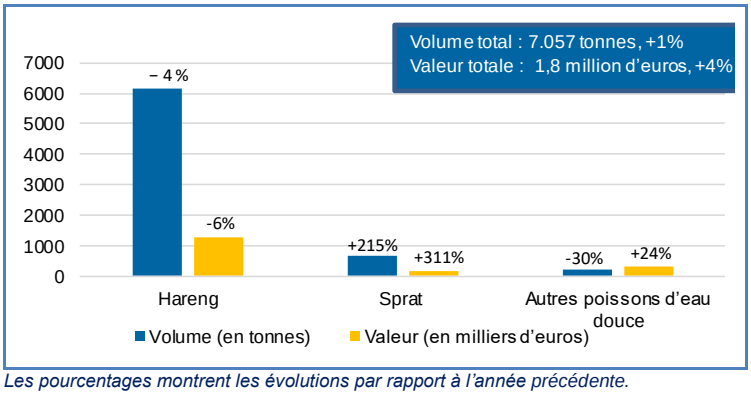

Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 17/07/2018)

En **France**, sur la période de **janvier à mai 2018**, les premières ventes ont diminué tant en valeur (– 3 %) qu'en volume (– 4 %) par rapport à la même période en 2017, principalement du fait des approvisionnements moindres en baudroie, en merlu et en langoustine. En **mai 2018**, la légère baisse des premières ventes en valeur (– 3 %) a été le fait de ces espèces, tandis que l'augmentation globale en volume (+ 1 %) a été le fait de la coquille Saint-Jacques, du maquereau et de la palourde par rapport à mai 2017. Les prix moyens de la langoustine et du merlu ont affiché une augmentation de respectivement 14 % et 21 % du fait d'une baisse en volume.

Figure 4. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FRANCE EN MAI 2018**

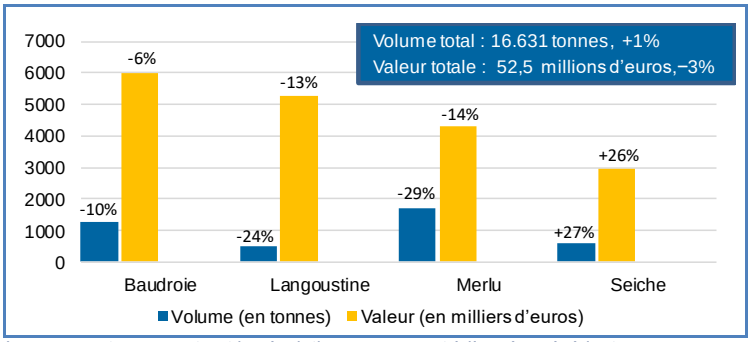

Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 17/07/2018).

En **Italie**, sur la période de **janvier à mai 2018**, les premières ventes ont diminué de 3 % en valeur et de 8 % en volume. Ces baisses ont surtout été le fait de la palourde et de l'anchois. En **mai 2018**, l'augmentation globale des premières ventes a été le fait d'un approvisionnement accru en espèces haut de gamme (notamment le merlu et le thon rouge), par rapport à mai 2017. Les prix moyens en premières ventes ont augmenté de 6 % pour l'ensemble des espèces, du fait d'un approvisionnement moindre en mai 2018 par rapport à la même période en 2017.

Figure 5. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ITALIE EN MAI 2018**

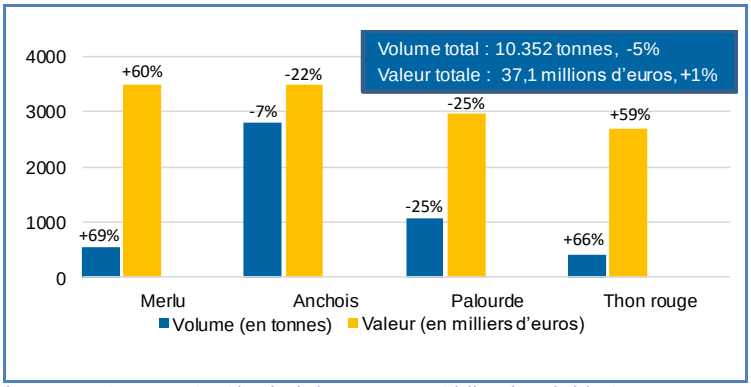

Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 17/07/2018).

En **Lettonie**, sur la période de **janvier à mai 2018**, les premières ventes ont diminué tant en valeur (− 33 %) qu'en volume (− 27 %) par rapport à la même période en 2017, du fait d'approvisionnements moindres en hareng et en sprat, premières espèces capturées par la pêche lettonne. En **mai 2018**, la baisse en valeur et en volume s'est poursuivie, surtout du fait du sprat et du cabillaud. Les prix moyens ont surtout augmenté pour le hareng : + 14 % pour atteindre 0,20 EUR/kg. En mai 2018, parmi les autres espèces principales, le sprat et le cabillaud ont enregistré une hausse du prix moyen de respectivement 6 % et 3 %.

Figure 6. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LETTONIE EN MAI 2018**

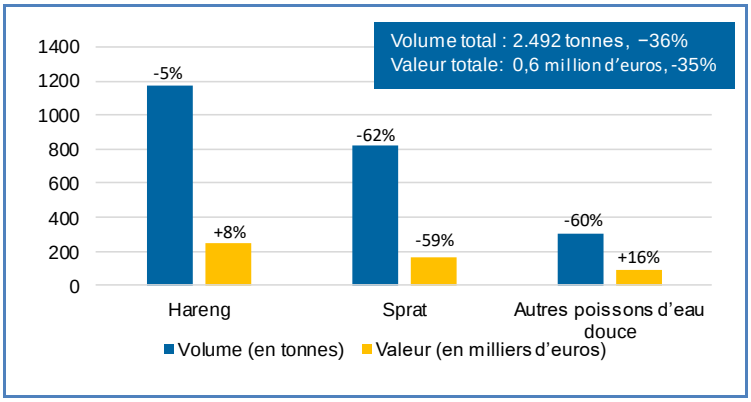

Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 17/07/2018).

En **Lituanie**, sur la période de **janvier à mai 2018**, la valeur des premières ventes a diminué de 8 % du fait du cabillaud (– 54 %), tandis que le volume a augmenté de 7 % grâce à l'éperlan (+ 49 %) par rapport à la période de janvier à mai 2017. En **mai 2018**, la valeur et du volume des premières ventes ont diminué du fait du cabillaud. Les débarquements moindres de cabillaud n'ont pas entraîné l'augmentation de son prix moyen qui a diminué de 7 % pour atteindre 0,92 EUR/kg. Globalement, les prix moyens de l'ensemble des espèces principales ont affiché une baisse de 5 %.

Figure 7. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LITUANIE EN MAI 2018**

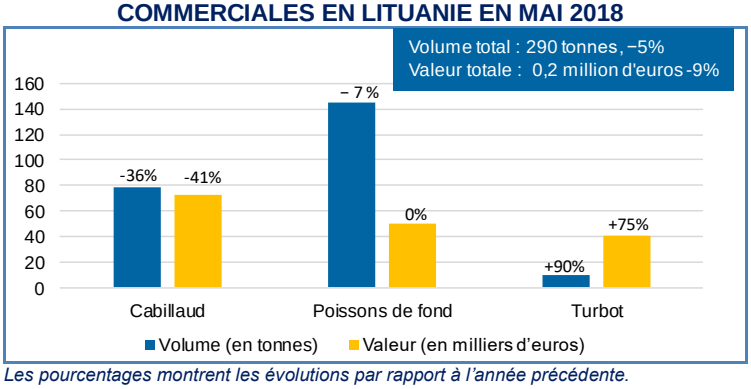

Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 17/07/2018).

En **Norvège,** sur la période de **janvier à mai 2018**, la valeur des premières ventes a augmenté de 22 % du fait du cabillaud, du merlan bleu, du hareng et du maquereau. Le volume a augmenté de 35 % du fait de ces mêmes espèces et des espèces de petits pélagiques divers. En **mai 2018**, tant la valeur que le volume des premières ventes ont augmenté par rapport à mai 2017. L'augmentation en valeur a été le fait du merlan bleu, du sébaste et, dans une moindre mesure, des autres poissons de fond et du hareng. En outre, le volume a augmenté pour la lingue et le sébaste. Du fait de la baisse en volume des débarquements, les prix moyens ont fortement augmenté pour le flétan noir (+ 53 %) et l'églefin (+ 18 %).

Figure 8. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN NORVÈGE EN MAI 2018**

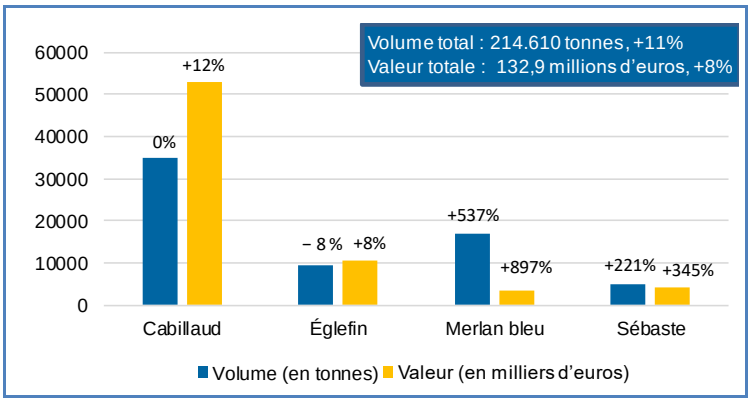

Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 17/07/2018).

Globalement, en **Pologne,** sur la période de **janvier à mai 2018**, la baisse en valeur (– 7 %) et l'augmentation en volume (+ 1 %) ont surtout été le fait de la baisse en valeur des premières ventes de sprat (– 11 %) et l'augmentation en volume des premières ventes de hareng (+ 42 %) par rapport à la même période en 2017. En **mai 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont affiché une tendance négative du fait du hareng, du sprat et du cabillaud. Les prix moyens de hareng ont diminué de 23 % (0,25 EUR/kg), tandis que le sprat a enregistré une augmentation de 14 % (0,16 EUR/kg).

Figure 9. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN POLOGNE EN MAI 2018**

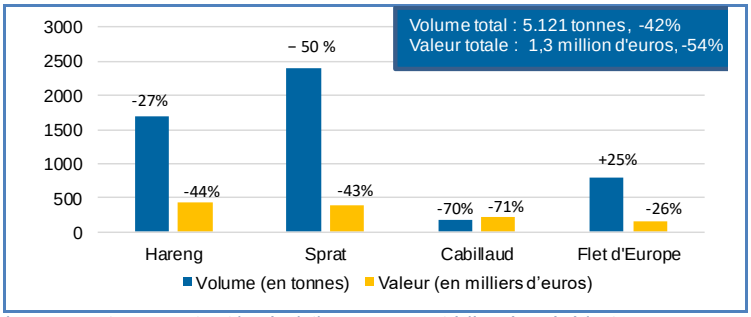

Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 17/07/2018).

Au **Portugal**, sur la période de **janvier à mai 2018,** la valeur et le volume globaux des premières ventes ont diminué de respectivement 8 % et 10 %. Ces tendances ont été le fait d'une baisse en valeur du poulpe et d'un effondrement en volume du chinchard. En **mai 2018**, la valeur des premières ventes a augmenté du fait du poulpe, de l'encornet et du maquereau, tandis que le volume est resté stable. Les augmentations du prix moyen du poulpe (+ 27 % pour atteindre 8,53 EUR/kg) et de la sardine (+ 68 % pour atteindre 1,35 EUR/kg) ont contribué à la hausse globale des prix moyens de 7 % par rapport à mai 2017.

Figure 10. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU PORTUGAL EN MAI 2018**

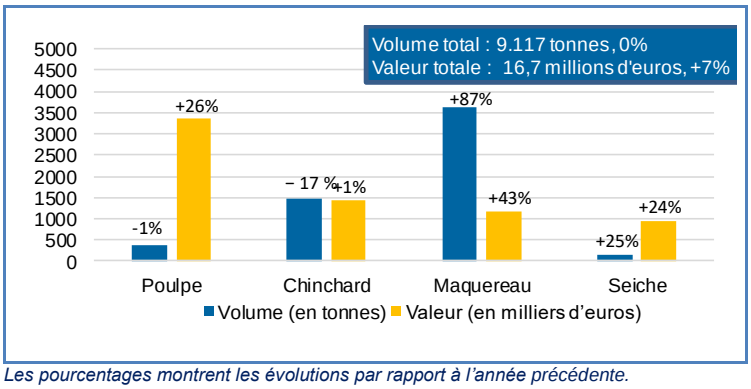

Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 17/07/2018).

En **Suède**, au cours de la période de **janvier à mai 2018**, les premières ventes ont fortement augmenté en valeur (+ 36 %) et en volume (+ 97 %). Les tendances positives ont été le fait du hareng, qui a enregistré une augmentation des captures de 156 %, et bien que dans une moindre mesure, d'autres espèces (notamment la langoustine et le sprat). En **mai 2018**, les augmentations globales se sont poursuivies du fait de la hausse en valeur des premières ventes de crevette nordique et de hareng. Les prix moyens des espèces principales ont diminué de 17 %. Parmi ces espèces, le prix moyen du hareng a diminué de 10 % (0,28 EUR/kg).

Figure 11. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN SUÈDE EN MAI 2018**

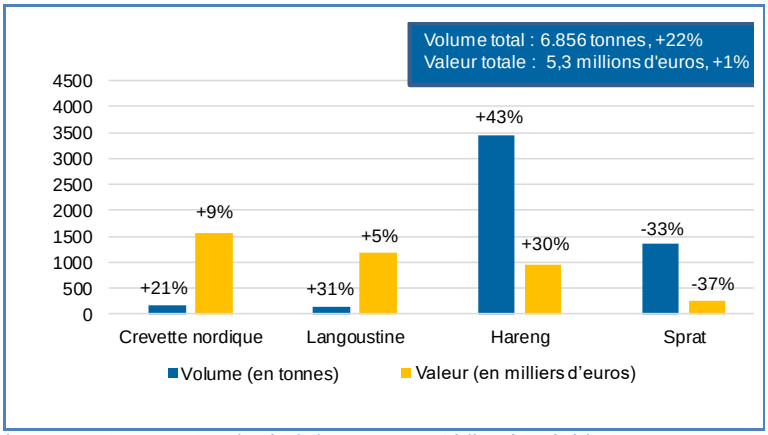

Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 17/07/2018).

Au **Royaume-Uni**, sur la période de **janvier à mai 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué de 34 %, surtout du fait du maquereau, de la langoustine et de la coquille Saint-Jacques, entre autres. En **mai 2018**, la même tendance a été observée par rapport à mai 2017. Cette baisse a surtout été le fait de l'églefin, de la coquille Saint-Jacques et de langoustine. Globalement, les prix moyens des espèces principales ont augmenté de 7 %. Ils ont fortement augmenté pour la langoustine (3,96 EUR/kg, soit + 21 %) et le crabe (2,89 EUR/kg, soit + 32 %). Le lieu noir fait partie des espèces ayant enregistré une forte baisse des prix (0,88 EUR/kg, soit – 26 %).

Figure 12. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU ROYAUME-UNI EN MAI 2018**

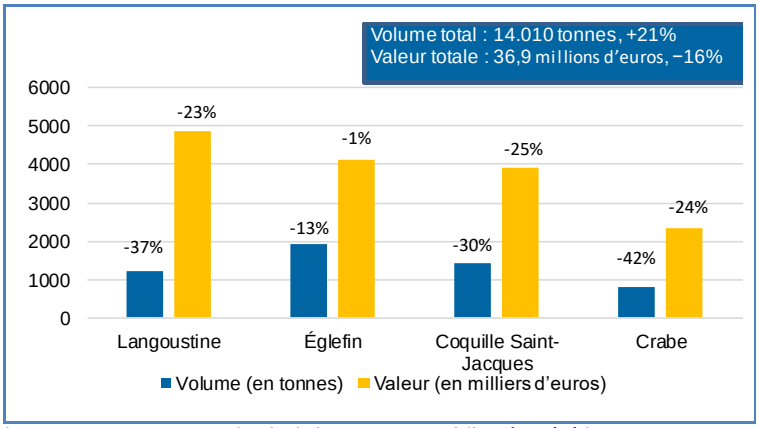

Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 17/07/2018).

1.4 Comparaison des prix en première vente des espèces sélectionnées dans les pays sélectionnés

Figure 13. **PRIX EN PREMIÈRES VENTES DE GRONDIN EN BELGIQUE, FRANCE ET AU ROYAUME-UNI**

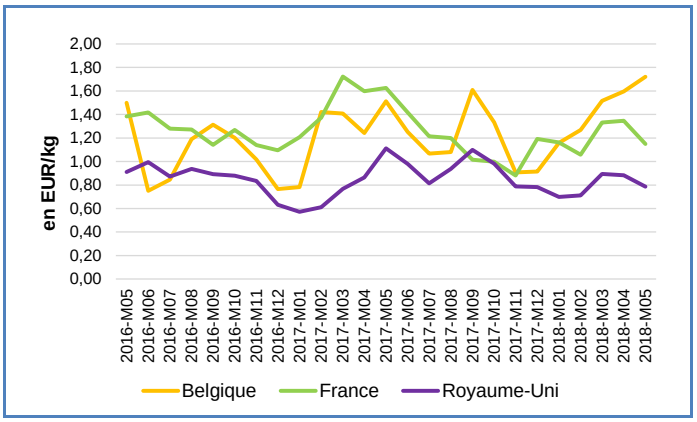

Source : EUMOFA (mis à jour le 17/07/2018).

Dans l'Union européenne, le **grondin** est surtout débarqué en **Belgique**, en **France** et au **Royaume-Uni**, ces trois pays représentant ensemble 78 % du total des débarquements de l'UE en volume en 2017. Dans ces pays, en **mai 2018**, les prix moyens en première ventes étaient de 1,72 EUR/kg en Belgique (soit + 8 % par rapport à avril 2018 et + 14 % par rapport à mai 2017), de 1,15 EUR/kg en France (soit – 15 % par rapport à avril 2018 et – 29 % par rapport à mai 2017) et de 0,79 EUR/kg au Royaume-Uni (soit – 11 % par rapport à mars 2018 et – 29 % par rapport à avril 2017). Dans ces trois pays, les prix en première vente n'ont pas affiché de tendance claire sur les deux années finissant en mai 2018, bien qu'une légère tendance à la hausse des prix sur le long terme ait été observée en Belgique. Les prix sont affectés par l'approvisionnement : ils baissent en hiver lorsque les débarquements (nettement plus saisonniers) atteignent un pic et augmentent à leur plus haut niveau au printemps et en été lorsque l'approvisionnement diminue.

Figure 14. **PRIX EN PREMIÈRES VENTES DE BARBUE EN BELGIQUE, AU DANEMARK ET EN FRANCE**

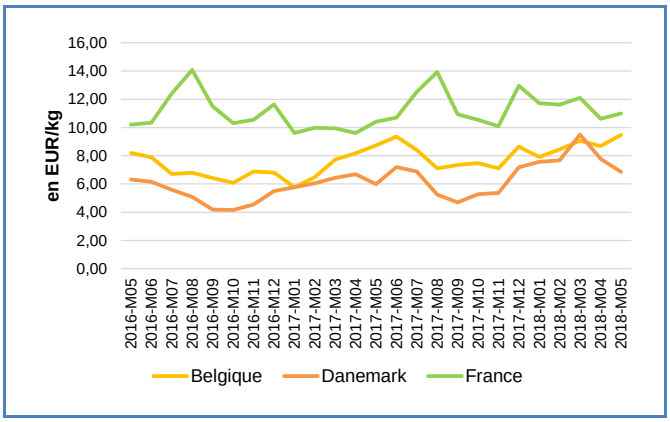

Source : EUMOFA (mis à jour le 17/07/2018).

Les plus grands pêcheurs de barbue de l'UE sont la **Belgique**, le **Danemark** et la **France**, ces trois pays ayant fourni 70 % du volume total de la barbue vendue en premières ventes dans l'UE en 2017. En **mai 2018**, les prix moyens en première ventes de barbue ont atteint 9,47 EUR/kg en Belgique (soit + 9 % par rapport à avril 2018 et + 8 % par rapport à mai 2017), 6,85 EUR/kg au Danemark (soit – 12 % par rapport à avril 2018 mais + 14 % par rapport à mai 2017) et 11,00 EUR/kg en France (soit + 4 % par rapport à avril 2018 et + 6 % par rapport à mai 2017). Sur la période de deux ans, le prix moyen mensuel était de 7,67 EUR/kg en Belgique, de 6,15 EUR/kg au Danemark et de 11,17 EUR/kg en France. Au cours de la période de deux ans terminant en mai 2018, les prix ont affiché une légère tendance à la hausse en Belgique et au Danemark, à l'inverse de la France. En France, d'un mois à l'autre, le prix ne semble pas lié à celui des autres pays. Le volume des débarquements est fortement erratique dans tous les pays : en Belgique et au Danemark, ils suivent une saisonnalité sommaire, ne ressemblant en aucun point à l'évolution des débarquements en France.

Figure 15. **PRIX EN PREMIÈRES VENTES DE TACAUD EN BELGIQUE, EN FRANCE ET AU PORTUGAL**

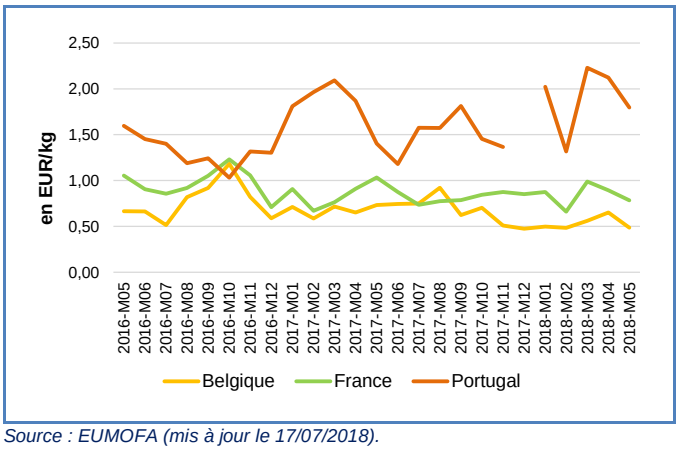

Source : EUMOFA (mis à jour le 17/07/2018).

Le volume des débarquements de **tacaud** est très important en **Belgique**, en **France** et au **Portugal**, entre autres. En **mai 2018**, les prix moyens en première vente du tacaud étaient de 0,78 EUR/kg en France (soit – 14 % par rapport à avril 2018 et – 14 % par rapport à mai 2017), de 1,80 EUR/kg au Portugal (soit – 15 % par rapport à avril 2018 mais + 28 % par rapport à mai 2017) et de 0,49 EUR/kg en Belgique (soit – 25 % par rapport à avril 2018 et – 33 % par rapport à mai 2017). Sur ces trois marchés, les prix en première vente ne semblent pas liés les uns aux autres, évoluant de manière différente, reflétant probablement la nature locale des marchés du tacaud et le coût relativement élevé du transport pour ce poisson de premier prix (à l'exception des expéditions rentables entre les marchés bas et haut de gamme).

1.5. Groupe de produits du mois : les poissons d'eau douce

En mai 2018, le groupe de produits **poissons d'eau douce** a occupé le 9ème rang en valeur et le 10ème rang en volume parmi les 11 groupes de produits[2]. Les premières ventes de poissons d'eau douce ont atteint 0,65 million d'euros et 578 tonnes, soit une baisse de 24 % en valeur et de 5 % en volume par rapport aux premières ventes en mai 2017. Au cours des 36 derniers mois, la valeur la plus élevée pour les poissons d'eau douce a été enregistrée en novembre 2016, lorsqu'elle a atteint plus de 2,5 millions d'euros.

Le groupe de produits des poissons d'eau douce comprend six principales espèces commerciales : la cape, l'anguille, les siluriformes d'eau douce, le brochet, le sandre et les autres poissons d'eau douce. La perche européenne appartient à la principale espèce commerciale des autres poissons d'eau douce, tandis que le sandre appartient celle du sandre. Au niveau des espèces (système ERS)[3], la perche européenne et le sandre ont représenté ensemble 58 % de la valeur des premières ventes de poissons d'eau douce sur la période de janvier à mai 2018[4].

Figure 16. **COMPARAISON DE LA VALEUR DES PREMIÈRES VENTES AU NIVEAU DES GROUPES DE PRODUITS, DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES ET DU SYSTÈME ERS POUR LES PAYS DÉCLARANTS**

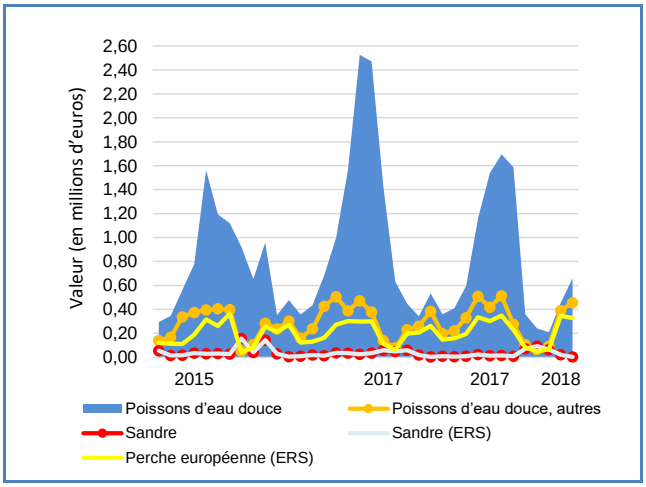

Source : EUMOFA (mis à jour le 17/07/2018).

[2] Le tableau 1.2 de l'annexe donne plus d'informations sur les groupes de produits.
[3] Espèces indiquées au niveau du système d'enregistrement et de communication électronique (système ERS, *Electronic Reporting System*), élaboration s'appuyant sur les codes alpha-3 de la FAO.
[4] Le tableau 1.3 de l'annexe montre la classification des principales espèces commerciales du groupe de produits des poissons d'eau douce.

1.6. Zoom sur la perche européenne

La perche européenne (*Perca fluviatilis*) est une espèce prédatrice appartenant à la famille des Percidés. Espèce d'eau douce, elle est originaire des eaux tempérées de l'hémisphère Nord (en Europe et en Amérique du Nord) et a été introduite en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Afrique du Sud[5].

Elle est également présente dans certaines eaux saumâtres de la mer Baltique. Espèce prédatrice, les juvéniles se nourrissent de zooplanctons, d'invertébrés et d'alevins d'autres perches ; les adultes consomment des invertébrés et des poissons. Elle fraie entre février et juillet dans l'hémisphère Nord et entre août et octobre dans l'hémisphère sud.

Parmi les pays sélectionnés, en Estonie, la perche européenne est l'espèce la plus importante au niveau économique pour la pêche en mer Baltique et en eau douce[6]. Le poisson est pêché dans le lac Peipsi et par les pêches côtières en mer Baltique. Les captures sont saisonnières, ayant surtout lieu au printemps et à l'automne. Par ailleurs, durant les hivers doux, lorsque les eaux de la baie de Pärnu et du lac Peipsi ne gèlent pas, la perche peut être capturée toute l'année. Elle est pêchée au verveux (au printemps et en été) et au filet maillant (à l'automne et en hiver).

Au Royaume-Uni, la perche est surtout ciblée par la pêche sportive car ce poisson est très apprécié pour sa combativité lors de la capture. Dans plusieurs pays où elle a été introduite, elle est considérée comme une espèce nuisible[7]. Cette espèce ne fait l'objet d'aucun règlement au sein de l'UE[8].

Sur le marché, la perche européenne est surtout vendue en filets, fraîche et congelée. La majeure partie des captures sont transformées et exportées de la Finlande, de la Suède et de l'Estonie, vers la France et la Suisse principalement[9].

Pays sélectionnés

Au **Danemark**, sur la période de janvier à mai 2018, les premières ventes de perche européenne ont diminué de 40 % en valeur et de 42 % en volume par rapport à la même période en 2017, poursuivant une tendance similaire, bien que dans une moindre mesure, par rapport à la même période en 2016. En mai 2018, les premières ventes ont fortement diminué en valeur (– 48 %) et en volume (– 28 %) par rapport au même mois de l'année précédente. En moyenne, sur les cinq premiers mois de 2018, les prix ont atteint 2,90 EUR/kg, soit une hausse de 4 % par rapport à la période de janvier à mai 2017 et de 27 % par rapport aux niveaux de 2016. L'ensemble des premières ventes de perche européenne a été enregistré dans les ports de la mer du Nord. Le premier port, représentant plus de 80 % de la valeur des premières ventes, est celui de Ringkøbing.

Figure 17. **PERCHE EUROPÉENNE : PREMIÈRES VENTES AU DANEMARK**

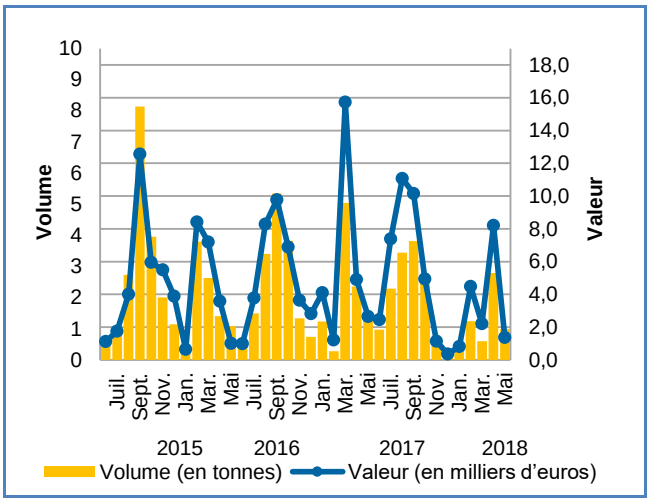

Source : EUMOFA (mis à jour le 21/07/2018).

[5] http://www.fao.org/fishery/species/2298/en
[6] https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=FISH_INLAND
[7] http://eol.org/pages/223357/details
[8] https://nas.er.usgs.gov/queries/greatlakes/FactSheet.aspx?SpeciesID=43&Potential=Y&Type=2&HUCNumber=
[9] https://www.tridge.com/intelligences/european-perch

Figure 18. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS D'EAU DOUCE AU DANEMARK EN MAI 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)**

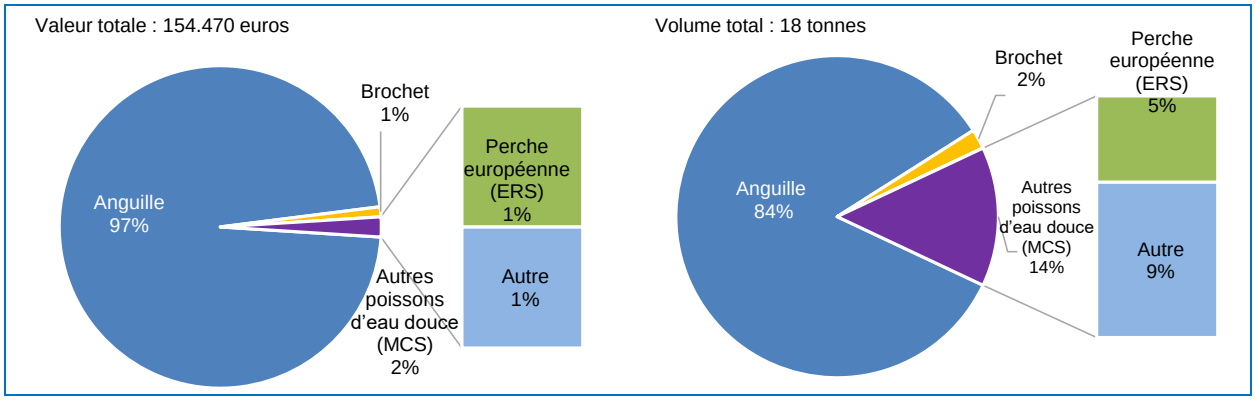

Source : EUMOFA (mis à jour le 16/07/2018).

En **Estonie**, sur la période de janvier à mai 2018, les premières ventes de perche européenne sont restées stables en valeur, tandis que leur volume a diminué de 36 % par rapport à la même période en 2017. La valeur a diminué de 4 % et le volume de 42 % par rapport à la même période en 2016. En mai 2018, la valeur a augmenté de 24 %, atteignant 0,30 million d'euros, tandis que le volume a diminué de 39 % pour atteindre 143 tonnes par rapport à mai 2017. Globalement, sur les cinq premiers mois de 2018, les prix moyens étaient nettement supérieurs aux prix moyens de la même période en 2017 (+ 58 %) et en 2016 (+ 65 %). Les principaux ports estoniens en valeur des premières ventes pour la perche européenne se trouvent sur la mer Baltique. Les trois principaux ports sont Lindi, Pärnu et Vana-Sauga.

Figure 19. **PERCHE EUROPÉENNE : PREMIÈRES VENTES EN ESTONIE**

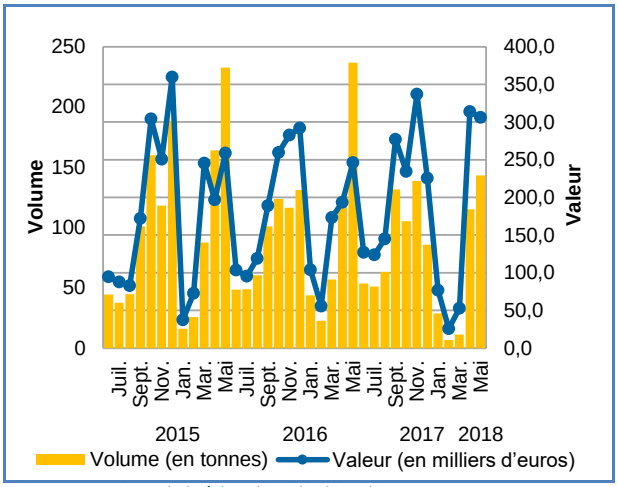

Source : EUMOFA (mis à jour le 16/07/2018).

Figure 20. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DES AUTRES POISSONS DE MER EN ESTONIE EN MAI 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)**

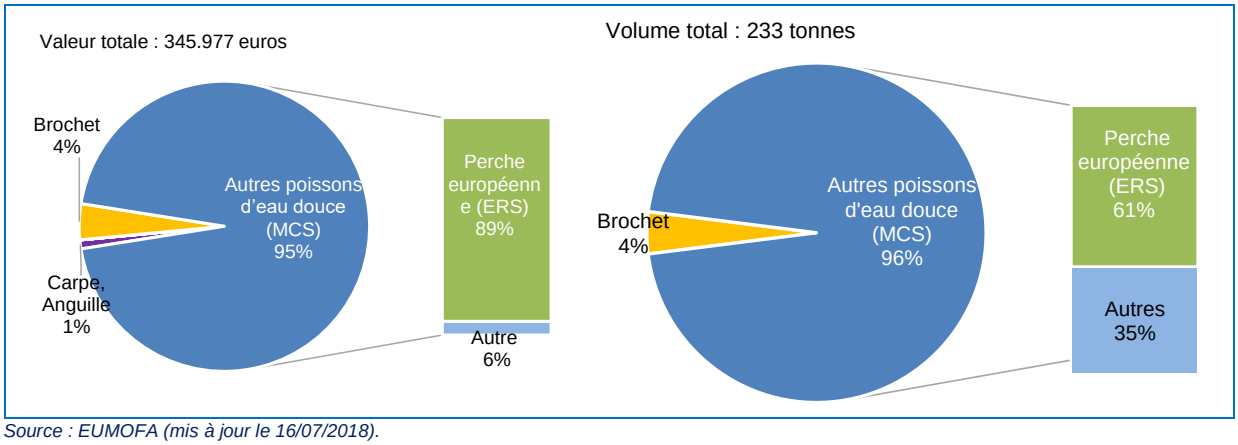

Source : EUMOFA (mis à jour le 16/07/2018).

En **Pologne**, sur la période de janvier à mai 2018, la valeur des premières ventes (54 milliers d'euros) et le volume (23 tonnes) de la perche européenne ont enregistré de fortes augmentations (respectivement, + 90 % et + 46 %) par rapport à la période de janvier à mai 2017. La valeur et le volume des premières ventes les plus élevés ont été enregistrés en septembre 2016, lorsque 43 tonnes ont été vendues pour 69 milliers d'euros. Au cours des trois dernières années, la pêche à la perche européenne a été cyclique : en général, des débarquements moindres ont été enregistrés entre décembre et mai, tandis que la haute saison a démarré en juin pour atteindre un pic en août. Près de l'ensemble des premières ventes de perche a été réalisé dans le port de Świnoujście, situé en mer Baltique.

Figure 21. **PERCHE EUROPÉENNE : PREMIÈRES VENTES EN POLOGNE**

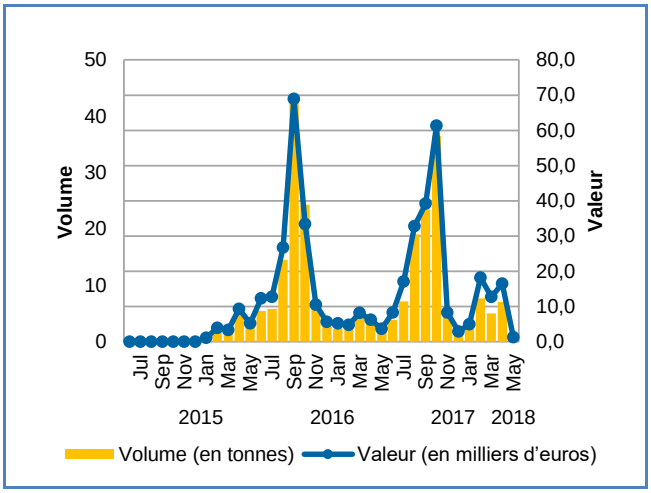

*Source : EUMOFA (mis à jour le 16/07/2018). *Aucune donnée n'est disponible pour la période de juin à décembre 2015.*

Figure 22. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS D'EAU DOUCE EN POLOGNE EN MAI 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)**

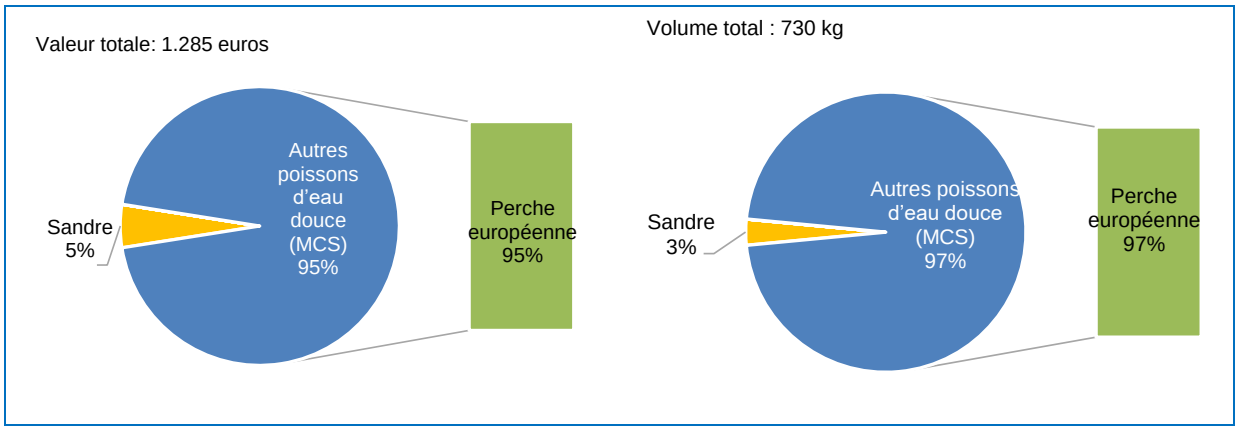

Source : EUMOFA (mis à jour le 16/07/2018).

Évolution du prix

Figure 23. **PERCHE EUROPÉENNE : PRIX EN PREMIÈRE VENTE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS**

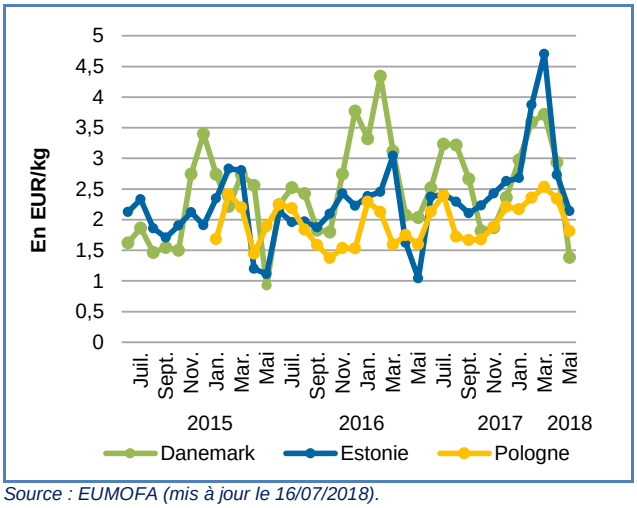

Source : EUMOFA (mis à jour le 16/07/2018).

Nous avons parlé de la **perche européenne** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

Premières ventes : Estonie (10/2016).

Globalement, sur les trois dernières années, les prix moyens en première vente de la perche européenne ont augmenté dans l'ensemble des pays consultés. En général, les prix les plus élevés ont été observés au Danemark (2,50 EUR/kg), soit trois fois plus qu'en Pologne (1,94 EUR/kg) et 9 % de plus que le prix moyen en Estonie (2,28 EUR/kg).

Au **Danemark**, sur la période de janvier à mai 2018, le prix moyen de la perche européenne (2,90 EUR/kg) était supérieur de 4 % par rapport à l'année précédente et de 27 % par rapport à 2016. Sur une période de trois ans, les prix ont atteint un pic en février 2017 (4,34 EUR/kg), lorsque les captures ont atteint l'un des niveaux les plus faibles (259 tonnes) au cours de la période observée. Les captures les plus élevées ont été enregistrées en septembre 2015, lorsque 8 tonnes ont été vendues pour 1,54 EUR/kg. Le prix moyen le plus faible a été observé en mai 2016, lorsque les captures (1 tonne seulement) ont été vendues pour 0,92 EUR/kg.

En **Estonie**, sur la période de janvier à mai 2018, le prix moyen de la perche européenne (2,54 EUR/kg) était supérieur de 58 % par rapport à l'année précédente et de 65 % par rapport à 2016. Sur les trois dernières années, les prix moyens en Estonie étaient inférieurs au Danemark mais supérieurs en Pologne ; ils ont atteint un pic sur la période de février à mars de ces trois années. Sur une période de trois ans, le prix le plus élevé a été enregistré en mars 2018, lorsqu'il a atteint 4,70 EUR/kg pour un volume de 11 tonnes. Le prix le plus faible a été enregistré en mai 2017 à 1,04 EUR/kg.

En **Pologne**, sur la période de janvier à mai 2018, le prix moyen de la perche européenne était de 2,35 EUR/kg, soit environ 30 % de plus par rapport à la même période en 2017 et en 2016. Le prix le plus élevé a été enregistré en mars 2018, lorsque 5 tonnes ont été vendues au prix moyen de 2,53 EUR/kg, tandis que le prix le plus faible (1,38 EUR/kg) a été enregistré en octobre 2016. Les captures ont été plus élevées de septembre à octobre.

1.7. Zoom sur le sandre

Le sandre (*Sander lucioperca*) est une espèce prédatrice d'eau douce appartenant au genre Sander et à la famille des Percidés. Il vit dans les lacs, les rivières, les plans d'eau et les eaux côtières marines. Originaire d'Europe orientale, il se trouve également en Europe occidentale, notamment en France et au Royaume-Uni. Il se nourrit d'autres poissons, d'insectes et de crustacés. L'individu mesure d'environ 50 à 70 cm de long et pèse de 2 à 5 kg. Pauvre en graisse, la chair du sandre est très prisée[10]. Le poisson fraie entre avril et mai, parfois de fin février jusqu'en juillet, sur les fonds sableux ou rocheux.

Le sandre est surtout pêché avec des engins passifs : les verveux sont utilisés au printemps et en été, et les filets maillants en hiver. Des engins actifs (notamment la senne danoise) sont également utilisés pendant l'été. Le sandre est capturé avec la perche européenne et des quantités moindres de brochet, de brème ou de gardon.

Les stocks du lac Peipsi et des eaux côtières de la mer Baltique sont gérés de manière légèrement différente. Pour le lac Peipsi, les limites sont fixées selon le volume de poisson pouvant être capturé et le nombre de filets pouvant être utilisé. Concernant la mer Baltique, la restriction ne s'applique qu'au nombre de filets et à la taille de la maille, ne portant pas sur le volume de poisson pouvant être capturé. Actuellement, le stock de sandre est en bon état[11].

Le sandre est également une espèce appréciée des pêcheurs de loisir. Sur le marché, il est surtout vendu frais. Cependant, il est également commercialisé congelé, entier et éviscéré, et en filets avec ou sans peau.

Pays sélectionnés

Au **Danemark**, sur la période de janvier à mai 2018, la valeur et le volume des premières vente de sandre ont diminué de respectivement 12 % et 19 % par rapport à la même période en 2017 et de plus de 30 % par rapport à 2016. En mai 2018, une baisse significative de la valeur et du volume des premières ventes (près de la moitié) a été observée par rapport au même mois de l'année précédente. La valeur (26 milliers d'euros) et le volume (3 tonnes) les plus élevés ont été enregistrés en novembre 2015. Environ 40 % des premières ventes de sandre ont été enregistrées dans les ports du lac Tissø.

Figure 24. **SANDRE : PREMIÈRES VENTES AU DANEMARK**

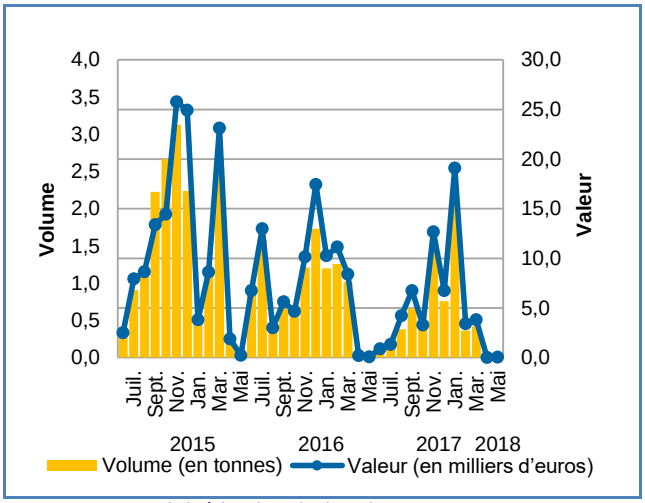

Source : EUMOFA (mis à jour le 16/07/2018).
**Aucune capture n'a été indiquée pour le mois d'avril 2018.*

[10] http://www.fao.org/fishery/culturedspecies/Sander_lucioperca/en
[11] https://www.riigiteataja.ee/en/eli/513062016002/consolide

Figure 25. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS D'EAU DOUCE AU DANEMARK EN MAI 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)**

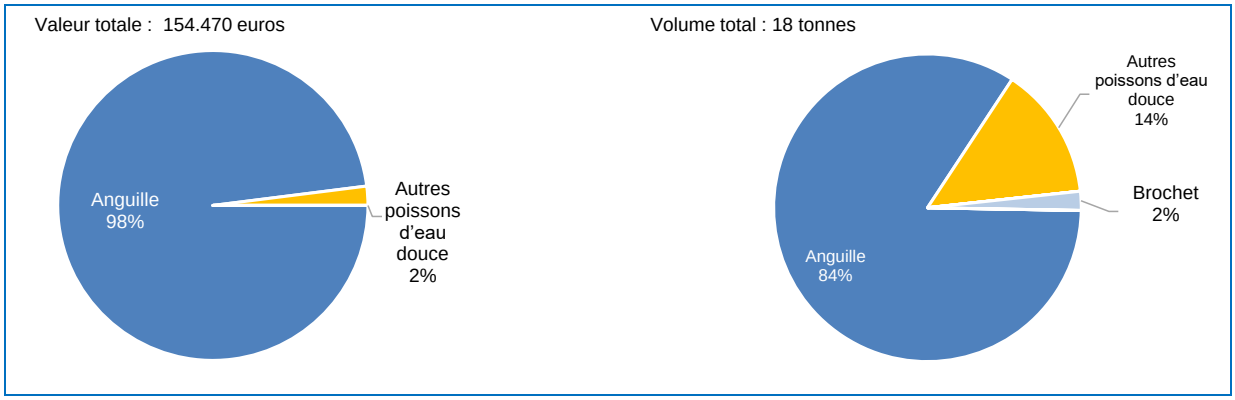

Source : EUMOFA (mis à jour le 16/07/2018).

En **Estonie**, sur la période de janvier à mai 2018, les premières ventes de sandre ont augmenté tant en valeur (+ 46 %) qu'en volume (+ 24 %) par rapport à la même période en 2017, tandis qu'elles ont diminué par rapport à la période observée en 2016 (respectivement, – 33 % et – 45 %). En mai 2018, la valeur des premières ventes (1.558 euros) et le volume (356 kg) étaient plus élevés de respectivement 6 % et 10 % par rapport à mai 2017. Sur les trois dernières années, les captures les plus élevées ont été enregistrées pendant le mois de janvier 2016, lorsque 41 tonnes ont été capturées. Plus de 50 % de la valeur de première vente du sandre ont été enregistrés dans les ports Pärnu, Raeküla et Lindu.

Figure 26. **SANDRE : PREMIÈRES VENTES EN ESTONIE**

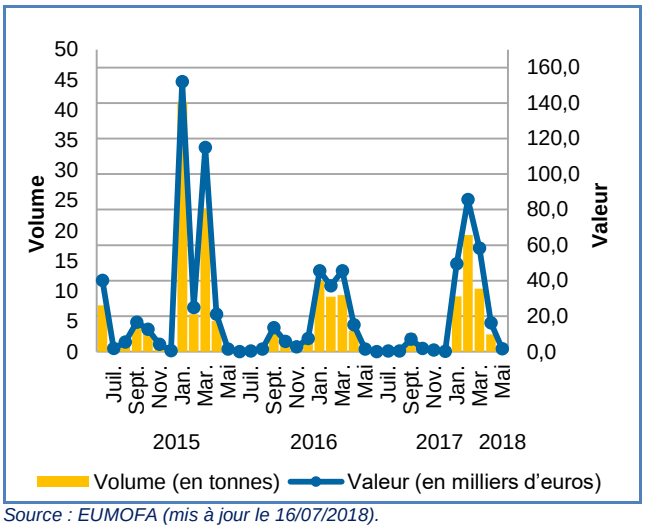

Source : EUMOFA (mis à jour le 16/07/2018).

Figure 27. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DES POISSONS D'EAU DOUCE EN ESTONIE EN MAI 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)**

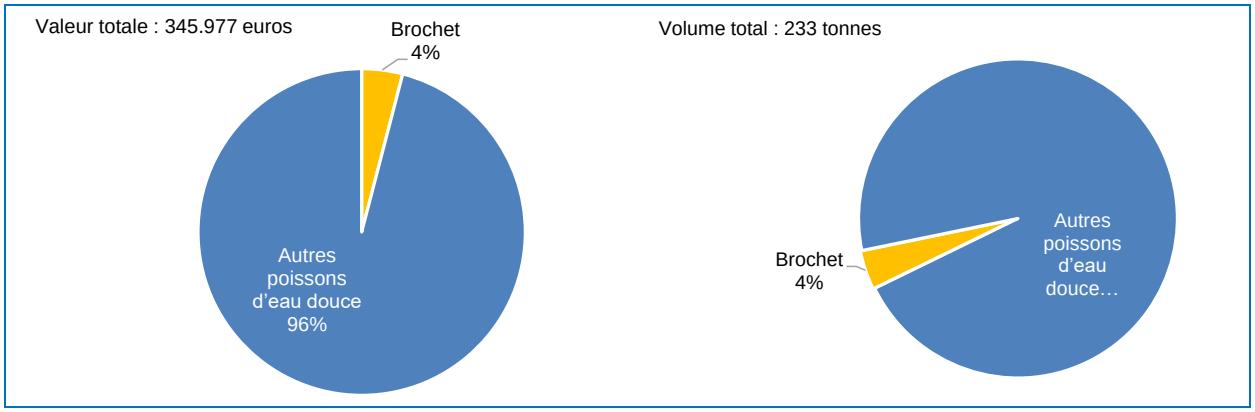

Source : EUMOFA (mis à jour le 16/07/2018).

En **Pologne**, les captures de sandre ont été moindres par rapport au reste des pays consultés. En Pologne, sur la période de janvier à mai 2018, les premières ventes ont atteint 12 milliers d'euros et 2,5 tonnes, soit une hausse de 34 % en valeur et de 26 % en volume par rapport à la période de janvier à mai 2017. La valeur était supérieure de 24 % et le volume inférieur de 6 % par rapport à la même période en 2016. En 2018, le principal port des premières ventes était Świnoujście.

Figure 28. **SANDRE : PREMIÈRES VENTES EN POLOGNE**

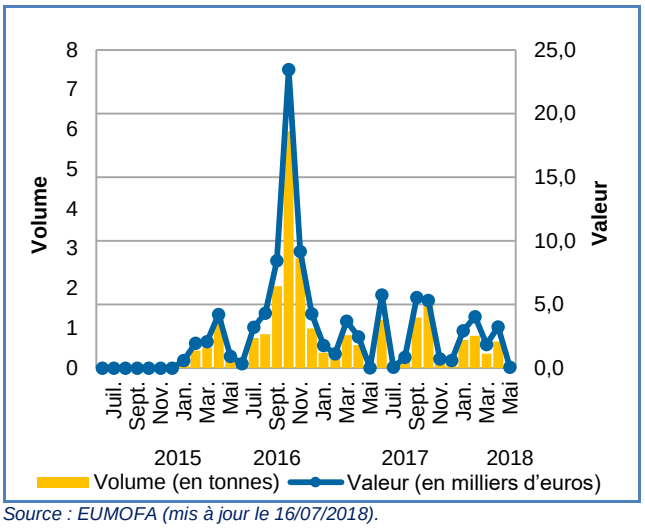

Source : EUMOFA (mis à jour le 16/07/2018).
**Aucune donnée n'a été indiquée pour la période de juin à décembre 2016.*

Figure 29. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS D'EAU DOUCE EN POLOGNE EN MAI 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)**

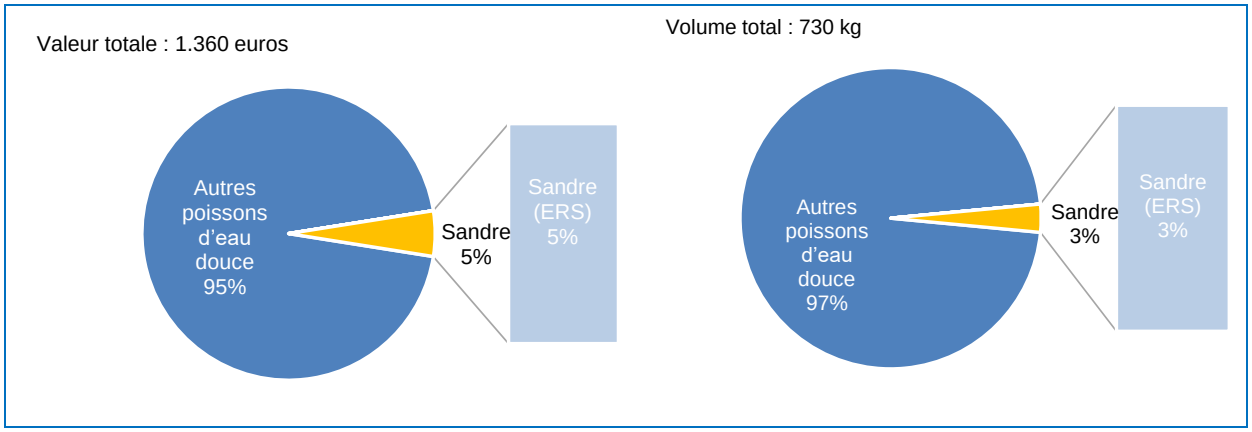

Source : EUMOFA (mis à jour le 16/07/2018).

Évolution du prix

Globalement, sur les trois dernières années, les prix moyens en première ventes du sandre ont augmenté dans l'ensemble des pays consultés, la plus forte hausse ayant été observée en Pologne. Les prix les plus élevés ont été observés au Danemark (8,33 EUR/kg), soit 106 % de fois plus qu'en Estonie (4,05 EUR/kg) et 99 % de plus que le prix moyen en Pologne (4,18 EUR/kg).

Au **Danemark**, sur la période de janvier à mai 2018, le prix moyen du sandre (9,26 EUR/kg) était supérieur au prix sur la même période en 2017 (+ 8 %) et en 2016 (+ 9 %). En mai 2018, le prix moyen a augmenté de 8 % par rapport à mai 2017. Le prix le plus élevé a été observé en août 2017 (11,20 EUR/kg) pour 378 tonnes débarquées. Le prix le plus faible a été enregistré en octobre 2015, lorsqu'un volume de 3 tonnes de sandre a été vendu à 5,42 EUR/kg.

En **Estonie**, sur la période de janvier à mai 2018, les prix ont avoisiné 5,01 EUR/kg, soit respectivement + 17 % et + 22 % par rapport aux mêmes périodes en 2017 et 2016. En Estonie, sur les trois dernières années, les prix ont été plus élevés sur la période de janvier à avril 2018. Ils ont atteint leur plus haut niveau en avril 2018 (5,64 EUR/kg), tandis que le prix en première vente le plus bas a été enregistré en juillet 2017, lorsque le prix moyen a atteint 2,03 EUR/kg. Les prix moyens ont fluctué en corrélation avec le volume des débarquements, plus faibles en été et plus élevés en hiver.

En **Pologne**, sur la période de janvier à mai 2018, le prix moyen (4,75 EUR/kg) était supérieur de 7 % par rapport à la même période en 2017 et de 32 % par rapport à 2016. Au cours des trois dernières années, le prix le plus élevé (5,21 EUR/kg) a été enregistré en mars 2018 lorsque 536 kg ont été vendus. Le prix moyen du sandre n'est pas affiché de fluctuations importantes du fait de la stabilité des volumes des débarquements bien que limités. Au cours des trois dernières années, le prix le plus bas (2,83 EUR/kg) a été enregistré en août 2017.

Figure 30. **SANDRE : PRIX EN PREMIÈRE VENTE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS**

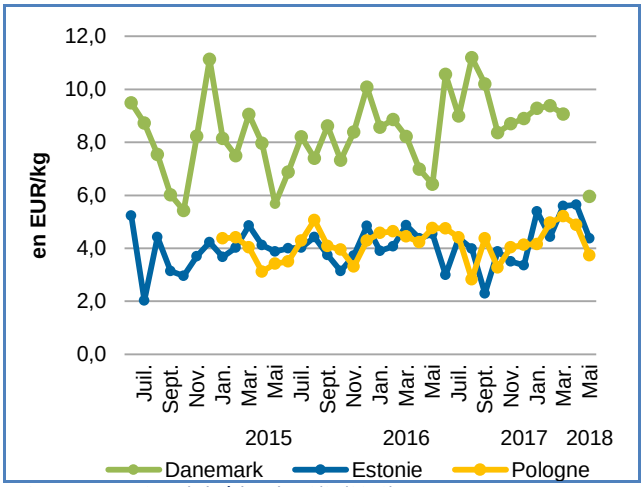

Source : EUMOFA (mis à jour le 16/07/2018).

**Aucune donnée n'a été indiquée pour la Pologne sur la période de juin à décembre 2015 et le Danemark pour le mois d'avril 2018.*

Nous avons parlé du **sandre** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

Premières ventes : Estonie (10/2016).

2 Importations hors UE

Chaque mois, les prix hebdomadaires à l'importation hors UE (soit les valeurs unitaires moyennes par semaine, en EUR/kg) sont étudiés pour 9 espèces. Chaque mois, les trois espèces les plus importantes en valeur et en volume sont étudiées : le lieu d'Alaska provenant de Chine, le saumon de l'Atlantique provenant de Norvège et la crevette tropicale (genre Penaeus) provenant d'Équateur. Six autres espèces changent tous les mois. La présente publication des Faits saillants du mois se concentre sur le maquereau, les succédanés de caviar et le thon obèse. Trois autres espèces sont également examinées mensuellement dans le groupe de produits sélectionné. Ce mois-ci, il s'agit du siluriforme, du tilapia et de la carpe.

Au cours des dernières semaines, le prix moyen pour le **saumon atlantique** frais entier (*Salmo salar*, code NC 03021400) importé de Norvège est inférieur aux prix dominants au cours des mêmes semaines en 2016 et 2017, principalement du fait de l'augmentation du volume des ventes provenant de Norvège au cours de la période observée. Au cours de la **semaine 27** (première semaine de juillet), le prix (6,15 EUR/kg), bien qu'affichant une faible hausse par rapport à la semaine 26, a diminué de 21 % par rapport à une hausse récente (7,75 EUR/kg) observée au cours de la semaine 20. En 2018, au cours des semaines de 22 à 27, le prix moyen a atteint 6,47 EUR/kg, soit une baisse de 11 % par rapport à la même période en 2018 et de 8 % par rapport à 2016. Au cours de la semaine 27, le volume (10.210 tonnes) était inférieur de 2 % par rapport à la semaine précédente et de 13 % par rapport à la moyenne hebdomadaire de 2018 au cours de la semaine 26.

Figure 31. **PRIX À L'IMPORTATION DU SAUMON ATLANTIQUE FRAIS ENTIER PROVENANT DE NORVÈGE**

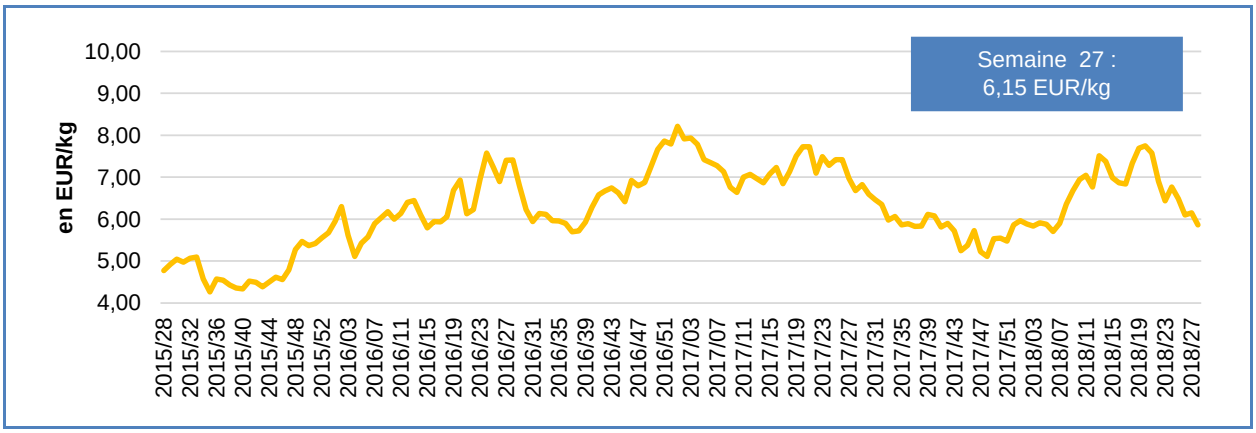

Source : Commission européenne (mis à jour le 16/07/2018).

Le prix hebdomadaire de filets congelés de **lieu d'Alaska** (*Theragra chalcogramma*, code NC 03047500) importé de Chine a suivi une augmentation récente, après une reprise suivant une longue baisse observée pendant la majeure partie de 2016 et de 2017. Au cours de la **semaine 27**, le prix de 2,19 EUR/kg a augmenté de 23 % par rapport à la semaine précédente et de 13 % par rapport à la moyenne hebdomadaire de 2018. Dans le même temps, au cours de la semaine 27, le volume a fortement diminué pour atteindre 2.082 tonnes, soit une baisse d'environ 29 % par rapport à la moyenne hebdomadaire de 2018. Cependant, au cours des trois dernières années, l'évolution des prix hebdomadaires de l'UE du lieu d'Alaska provenant de Chine n'ont pas fortement modifié la valeur hebdomadaire totale. En effet, l'évolution proportionnelle en volume a nettement dépassé celle en prix (l'évolution des prix a tendance à ralentir plutôt qu'inverser l'évolution de la valeur totale), faisant presque correspondre les tendances de la valeur totale et du volume total d'une semaine à l'autre. Par conséquent, au cours de la semaine 27, la valeur totale de ces importations a également diminué malgré la hausse du prix.

Figure 32. **PRIX À L'IMPORTATION DE FILETS CONGELÉS DE LIEU D'ALASKA PROVENANT DE CHINE**

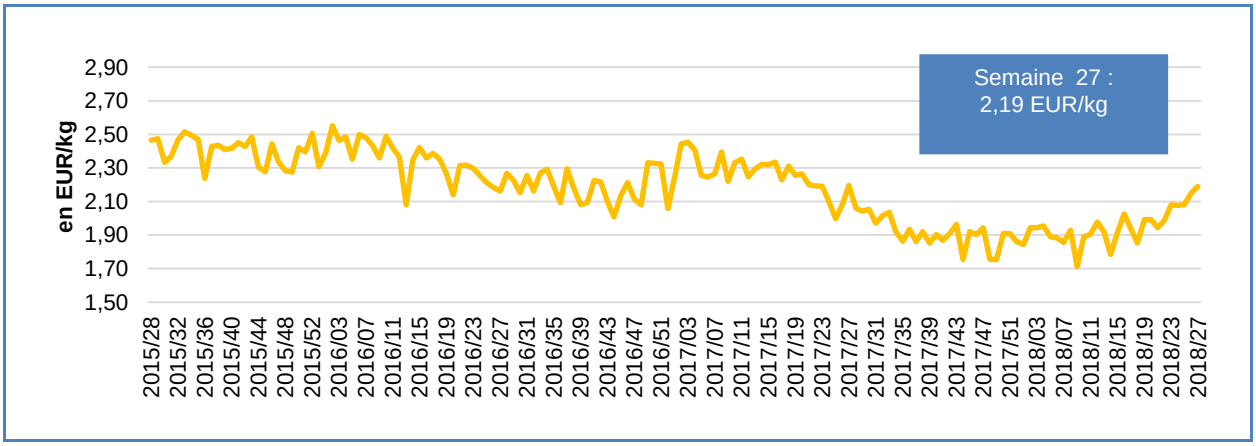

Source : Commission européenne (mis à jour le 16/07/2018).

Au cours de la **semaine 27**, le prix hebdomadaire de la **crevette tropicale** congelée (genre *Penaeus*, code NC 03061792) importée d'**Équateur** a atteint 5,83 EUR/kg, soit 3 % de moins par rapport à une hausse récente du prix (6,03 EUR/kg) observée au cours de la semaine 25 (la troisième semaine de juin). Depuis le début de 2017, les prix ont baissé progressivement, tant en Europe qu'au niveau mondial, du fait de la surabondance de l'approvisionnement ayant asphyxiée la hausse du prix de la crevette tropicale partout dans le monde. En conséquence, plusieurs gros marchés affichent une consommation élevée. Au cours des dernières semaines, le volume des importations de l'UE a fortement diminué. Toutefois, cette baisse n'est pas profondément différente des baisses similaires observée au cours des mêmes périodes pour les deux années précédentes.

Figure 33. **PRIX À L'IMPORTATION DE LA CREVETTE TROPICALE EN PROVENANCE D'ÉQUATEUR**

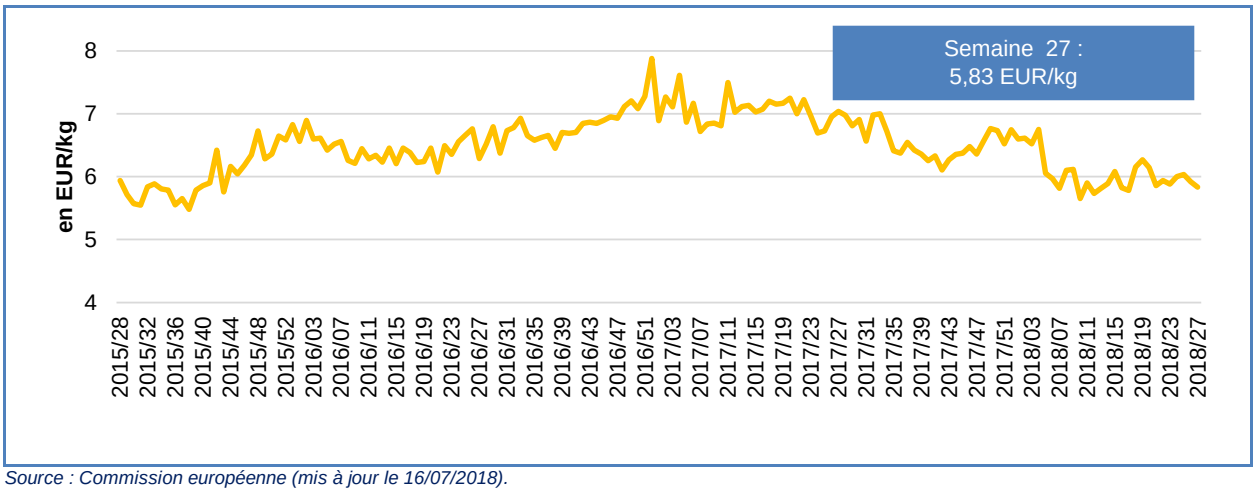

Source : Commission européenne (mis à jour le 16/07/2018).

Figure 34. **PRIX À L'IMPORTATION DE FILETS DE SILURIFORMES PROVENANT DU VIETNAM**

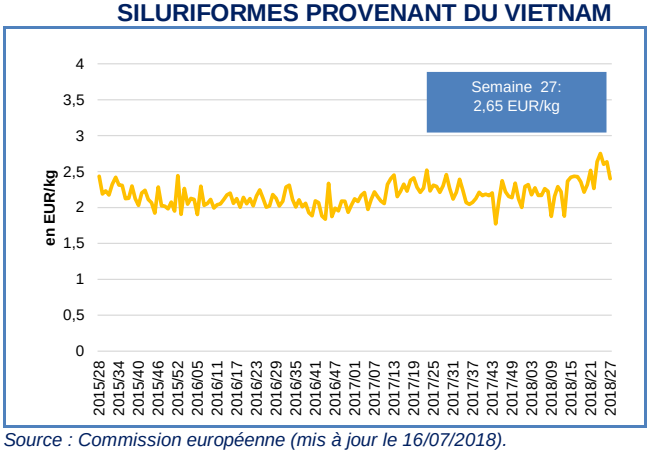

Source : Commission européenne (mis à jour le 16/07/2018).

Au cours de la **semaine 27**, le prix moyen à l'importation de filets congelés de **siluriformes** (*Pangasius* spp., *Silurus* spp., *Clarias* spp., *Ictalurus* spp., code NC 03046200) provenant du **Vietnam** a baissé à 2,65 EUR/kg, soit une baisse de 9 % par rapport à la semaine précédente et de 13 % par rapport à un pic sur trois ans de 2,75 EUR/kg atteint deux semaines avant la diminution. Toutefois, les prix semblent être orientés à la hausse depuis la semaine 44 de 2017, pendant laquelle un creux sur trois ans a été enregistré à 1,77 EUR/kg. Le volume des importations a diminué, bien que de manière imprévisible d'une semaine à l'autre, sur la période de trois ans analysée. Au cours des semaines de 1 à 27 de 2018, le volume moyen hebdomadaire (1.176 tonnes) était inférieur de 22 % par rapport à la moyenne au cours de la même période en 2018 et de 43 % par rapport à 2016.

Le prix moyen à l'importation de l'UE des filets congelés de **tilapia** (*Oreochromis* spp., code NC 03046100) provenant de **Chine** progresse, bien que de manière très imprévisible, depuis octobre 2017. Au cours de la semaine 27 de 2018, le prix (2,71 EUR/kg) était plus élevé de 49 % par rapport au prix de la semaine 41 de 2017 (1,82 EUR/kg) avant la récente inversion de la tendance en prix. Auparavant, les prix étaient en baisse depuis le début de 2017. Globalement, au cours de la récente tendance à la hausse des prix, le volume hebdomadaire était inférieur à celui enregistré au cours de la majeure partie de 2017.

Figure 35. **PRIX À L'IMPORTATION DE FILETS CONGELÉS DE TILAPIA PROVENANT DE CHINE**

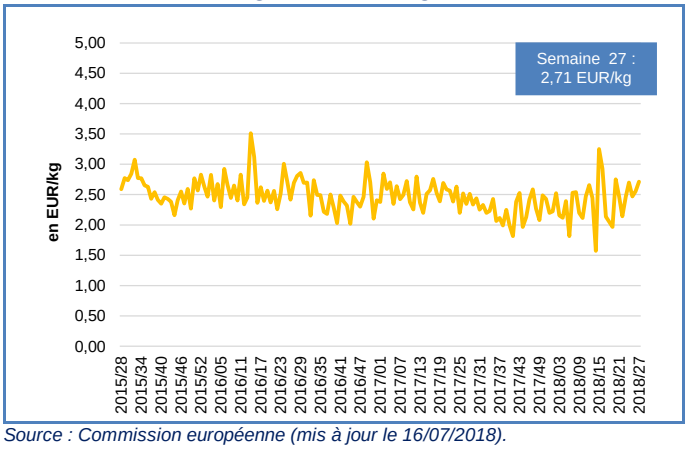

Source : Commission européenne (mis à jour le 16/07/2018).

Figure 36. **PRIX À L'IMPORTATION DE CARPE CONGELÉE PROVENANT DU MYANMAR**

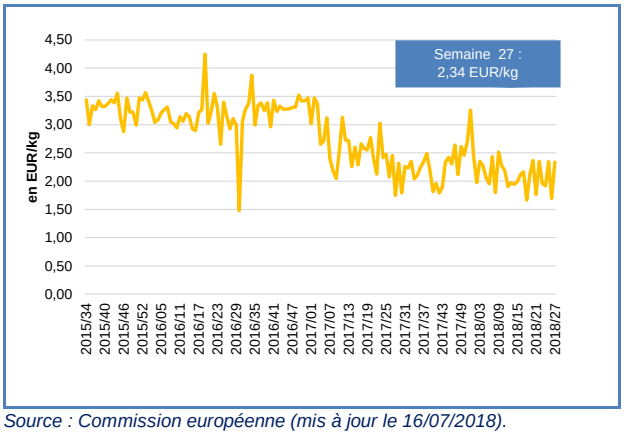

Source : Commission européenne (mis à jour le 16/07/2018).

Au cours des dernières semaines, le prix de la **carpe** entière congelée (y compris *Cyprinus carpio, Carassius carassius, Ctenopharyngodon idellus, Hypophthalmichthys* spp., *Cirrhinus* spp., *Mylopharyngodon piceus*, code NC 03032500) importée du **Myanmar** n'a pas indiqué de tendance particulière, atteignant des hauts et des bas entre un creux à 1,66 EUR/kg au cours de la semaine 18 et un pic à 2,37 EUR/kg au cours de la semaine 20 pour finir à 2,34 EUR/kg au cours de la semaine 27. Sur un plus long terme, le prix de ce produit a fortement diminué entre une période stable de 2015 à 2016 (au cours de laquelle le prix avoisinait 3,33 EUR/kg) et une période affichant un prix inférieur relativement stable depuis mi-2017 (au cours de laquelle le prix a avoisiné 2,19 EUR/kg).
L'écart entre ces deux périodes de relative stabilité du prix correspond à la forte baisse en volume des importations s'étant produite au cours du premier semestre 2017. D'une moyenne hebdomadaire stable (27.846 tonnes sur la période de 2015 à 2017), le prix a atteint une moyenne (instable) de 108.205 tonnes de la mi-2017 jusqu'à présent.

Le prix hebdomadaire des préparations et conserves de **maquereau** (*Scomber scombrus* et *S. japonicus*, code NC 16041511) importé du **Maroc** a diminué de 34 % au cours de la semaine 26 (la dernière semaine du mois de juin) par rapport au prix de la semaine précédente qui avait augmenté de 57 % par rapport à la semaine précédente. Ce profil de volatilité des prix date de fin mai 2017, lorsque le prix du produit a atteint 6,00 EUR/kg pour la première fois (il avait atteint 7,73 EUR/kg au cours de la semaine 22 de 2017). Auparavant, ce prix avait rarement dépassé la fourchette des 4,50 à 5,50 EUR/kg. Peu de temps avant ce pic, au cours de la semaine 10 de 2017, les volumes hebdomadaires, qui avaient très peu de fois baissé sous les 100 tonnes et souvent dépassé 150 tonnes, ont soudainement chuté. Depuis lors, ils avoisinent 44,7 tonnes. Cette soudaine baisse en volume a probablement contribué à une instabilité accrue des prix.

Figure 37. **PRIX À L'IMPORTATION DES PRÉPARATIONS / DES CONSERVES DE FILETS DE MAQUEREAU PROVENANT DU MAROC**

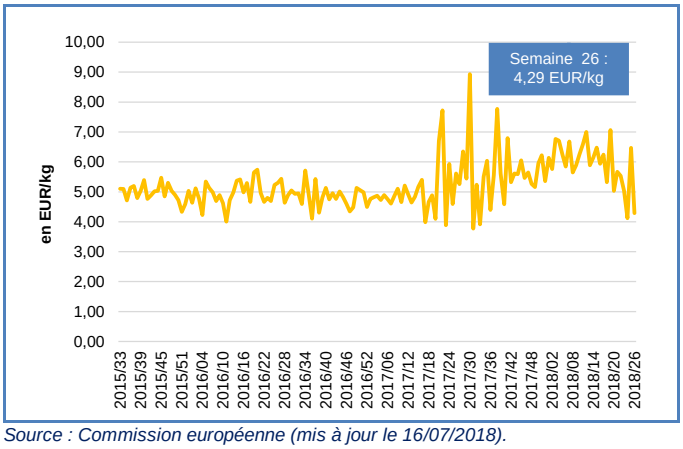

Source : Commission européenne (mis à jour le 16/07/2018).

Figure 38. **PRIX À L'IMPORTATION DES SUCCÉDANÉS DE CAVIAR PROVENANT DES ÉTATS-UNIS**

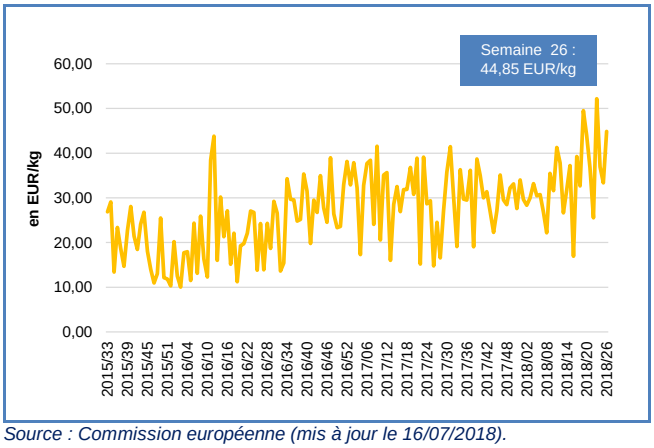

Source : Commission européenne (mis à jour le 16/07/2018).

Au cours de la semaine 26, le prix hebdomadaire des **succédanés de caviar** (p. ex. : les préparations ou les conserves d'œufs de lompe ou de saumon, code NC 16043200) importés des **États-Unis** a atteint 44,85 EUR/kg, soit une hausse de 34 % par rapport à la semaine précédente. Cette hausse s'inscrit dans une tendance globale à la hausse observée en 2018, elle-même liée à une tendance générale à la baisse des volumes hebdomadaires. Toutefois, les corrélations entre les tendances du prix et du volume pour ce produit doivent être complétées par des informations plus précises sur le produit que les informations collectées à partir des données commerciales publiées du fait de la diversité des sous-produits et des niveaux de prix associés au sein de cette catégorie de produit.

Figure 39. **PRIX À L'IMPORTATION DU THON OBÈSE PROVENANT DU SALVADOR**

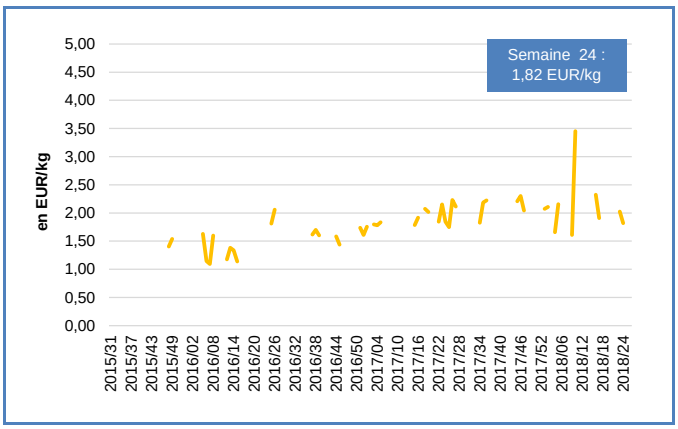

Source : Commission européenne (mis à jour le 16/07/2018).

Au cours de la semaine 24 (dernière semaine disponible), le prix à l'importation de l'UE de **thon obèse** entier congelé, à l'exclusion des thons importés pour préparations industrielles ou conserves (*Thunnus obesus*, code NC 03034490) importé du **Salvador** a atteint 1,82 EUR/kg, soit une baisse de 10 % par rapport à la semaine précédente et de 15 % par rapport à la moyenne hebdomadaire au cours de la semaine 13 de 2017. Au cours de la semaine 24 (la deuxième semaine de juin), le volume (135 tonnes) a augmenté de 33 % par rapport à la moyenne hebdomadaire au cours de la même période. Les échanges de l'UE pour ce produit sont sporadiques ; il est utilisé pour la transformation par les conserveries européennes.

3 Consommation

3.1. CONSOMMATION DES MÉNAGES DANS L'UNION EUROPÉENNE

En avril 2018, l'Italie était le seul pays où la consommation de produits frais de la pêche et de l'aquaculture a augmenté en valeur et en volume (respectivement, + 8 % et + 10 %) par rapport à avril 2017. Au Danemark, le volume a augmenté (+ 1 %) tandis que la valeur a diminué (– 13 %). La consommation par les ménages a diminué en valeur et en volume dans le reste des États membres analysés. La plus forte baisse en volume a été enregistrée en Hongrie (– 48 %), tandis que la plus forte baisse en valeur a été observée en Suède (– 39 %).

Une tendance à la baisse similaire peut être observée par rapport à mars 2018. Le Danemark est le seul pays enregistrant une augmentation (respectivement, + 16 % et + 4 %). En Italie, le volume est resté relativement stable tandis que la valeur a diminué (– 5 %). Dans le reste des États membres analysés, le volume et la valeur ont diminué. Les plus fortes baisses ont été enregistrées en Hongrie et en Pologne.

Table 3. **AVRIL : BILAN DES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)**

Pays	Consommation par habitant 2015* (équivalent poids vif) kg/par habitant/an	Avril 2016		Avril 2017		Mars 2018		Avril 2018		Évolution depuis Avril 2017 à Avril 2018	
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Danemark	22,9	870	12,50	702	11,88	612	9,96	708	10,33	▲ 1 %	▼ 13 %
Allemagne	13,4	5.950	86,12	6.448	97,11	7.590	115,85	5.033	76,88	▼ 22 %	▼ 21 %
France	33,9	18.453	206,73	17.261	207,25	19.927	217,41	15.465	183,37	▼ 10 %	▼ 12 %
Hongrie	4,8	267	1,22	416	1,94	458	2,45	215	1,38	▼ 48 %	▼ 29 %
Irlande	22,1	1.001	13,80	1.061	14,90	1.283	18,51	982	14,09	▼ 7 %	▼ 5 %
Italie	28,4	26.020	221,83	26.962	234,28	29.048	270,94	29.046	257,16	▲ 8 %	▲ 10 %
Pays-Bas	22,2	2.122	32,13	2.167	35,67	2.761	44,50	1.931	32,54	▼ 11 %	▼ 9 %
Pologne	13,6	4.449	24,87	4.231	24,50	5.036	30,44	3.098	18,62	▼ 27 %	▼ 24 %
Portugal	55,9	4.708	28,40	4.351	28,88	4.782	31,43	3.710	24,53	▼ 15 %	▼ 15 %
Espagne	45,2	60.077	417,96	51.099	381,08	53.238	405,95	49.578	371,16	▼ 3 %	▼ 3 %
Suède	26,9	848	11,59	992	14,76	1.001	12,43	670	9,02	▼ 32 %	▼ 39 %
Royaume-Uni	24,3	23.894	258,36	24.670	265,42	30.122	316,86	23.891	257,25	▼ 3 %	▼ 3 %

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 09/07/2018).
**Les données relatives à la consommation par habitant pour tout le poisson et produits de la mer de l'ensemble des États membres de l'UE sont disponibles sur : http://www.eumofa.eu/documents/20178/108446/The+EU+fish+market+2017.pdf*

Dans l'ensemble, au cours des trois derniers mois d'avril, la consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture a été orientée à la baisse en volume et en valeur dans la majeure partie des États membres analysés. Cependant, en Hongrie, en Irlande et aux Pays-Bas, le volume a diminué tandis que la valeur a augmenté. Seule l'Italie a observé une augmentation en valeur et en volume.

Au cours des trois derniers mois d'avril, la consommation de produits de la mer frais par les ménages a été supérieure à la moyenne annuelle (en volume et en valeur) au Danemark (respectivement, + 15 % et + 18 %) et en Suède (+ 3 % et + 9 %). En Allemagne, en France, en Italie et en Espagne, en avril, la consommation des ménages était supérieure à la moyenne en valeur, tandis que le volume consommé est resté inférieur à la moyenne attendue

en Allemagne, où il a atteint le niveau de la moyenne annuelle. Dans le reste des États membres consultés, tant le volume que la valeur étaient inférieurs à la moyenne annuelle.

Les données les plus récentes relatives à la consommation pour le mois de **mai 2017** sont disponibles sur le site EUMOFA. Il est possible de les consulter **ici**.

3.2. Dorade royale fraîche

Habitat : Espèce sédentaire vivant dans les herbiers et les fonds sableux à des profondeurs d'environ 30 m[12].
Zone de capture : Mer Méditerranée, mer Noire et Atlantique Nord-Est.
Principaux pays producteurs de l'UE : Grèce, Italie, Espagne
Méthode de production : Capture et élevage.
Principaux consommateurs dans l'UE : Italie, Grèce, Espagne.
Présentation : Entière.
Conservation : Fraîche, réfrigérée.
Modes de préparation : Grillée, cuite au four.

3.2.1 Aperçu de la consommation des ménages en France, en Italie, au Portugal et en Espagne

La France, l'Italie, le Portugal et l'Espagne sont les États membres enregistrant la consommation de poisson et de produits de la mer par habitant la plus élevée dans l'Union européenne. En 2015, le Portugal a enregistré la consommation par habitant la plus élevée dans l'UE (55,9 kg), soit plus du double de la moyenne européenne (25,1 kg). L'Espagne a enregistré une consommation par habitant de 45,2 kg, soit 19 % de moins que le Portugal et 80 % de plus que la moyenne européenne. En France, la consommation par habitant a atteint 33,9 kg, soit 25 % de moins qu'en Espagne et 19 % de plus qu'en Italie où la consommation par habitant a atteint 28,4 kg, soit une augmentation de 2 % par rapport à l'année précédente. Consultez le tableau 3 pour en savoir plus sur la consommation par habitant dans l'UE.

Au cours de la période de janvier 2015 à avril 2018, les prix de détail de la dorade royale fraîche ont davantage fluctué en France, où les prix les plus élevés ont également été enregistrés. En Italie et en Espagne, les volumes ont affiché une variabilité mensuelle considérable mais ont enregistré des ventes plus importantes par rapport à la France et au Portugal où les ventes en volume étaient cinq fois inférieures tout en restant relativement stables.

Nous avons parlé de la **dorade royale** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

Thème du mois : Le bar et la dorade en Grèce (9/2017), La dorade royale en Italie (3/2014).

Consommation : Grèce (6/2016, 9/2015, 2/2015), Italie (6/2016, 9/2015, 2/2015), Portugal (6/2016, 2/2015), Espagne (6/2016, 9/2015, 2/2015).

[12] https://www.fishbase.de/Summary/SpeciesSummary.php?ID=1164&AT=gilthead+seabream

Figure 40. **PRIX DE DÉTAIL DE LA DORADE ROYALE FRAÎCHE**

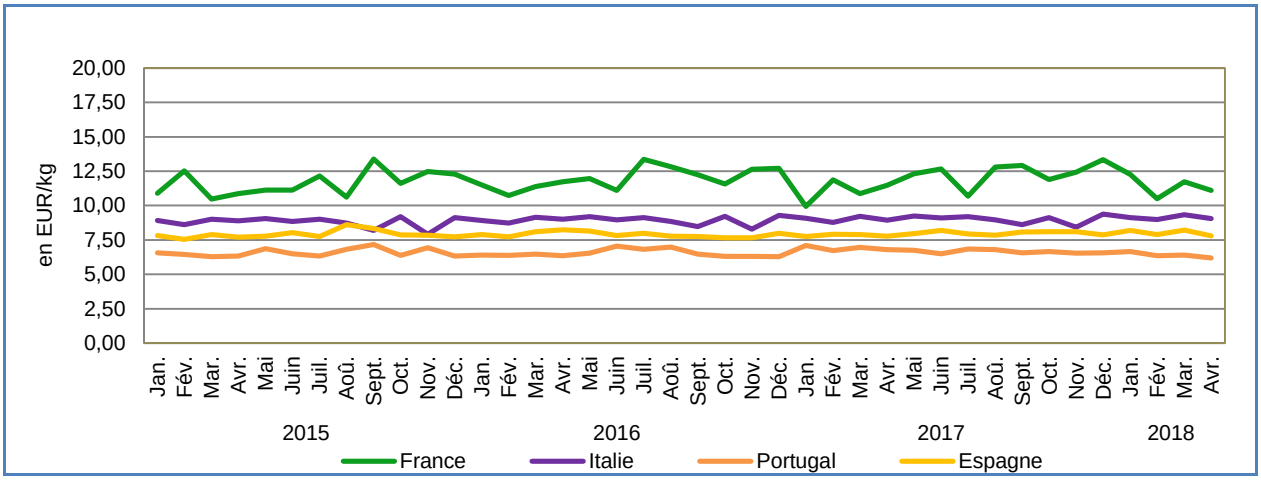

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 09/07/2018).

Figure 41. **VENTES EN VOLUME DE LA DORADE ROYALE FRAÎCHE**

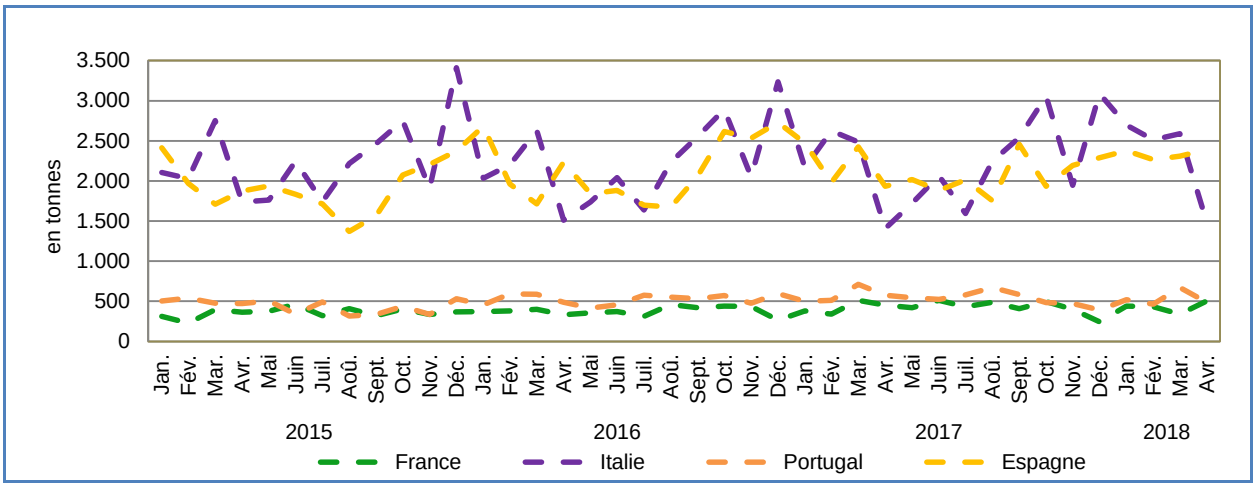

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 09/07/2018).

3.2.2 Tendance de la consommation en France

Tendance sur le long terme, de janvier 2015 à avril 2018 : augmentation en prix et en volume.
Prix moyen annuel : 11,62 EUR/kg (2015), 11,98 EUR/kg (2016), 11,93 EUR/kg (2017).
Consommation annuelle totale : 4.289 tonnes (2015), 4.540 tonnes (2016), 5.080 tonnes (2017).
Tendance sur le court terme, de janvier à avril 2018 : augmentation en volume et légère hausse en prix.
Prix moyen : 11,39 EUR/kg.
Consommation totale, de janvier à avril 2018 : 1.716 tonnes.

Figure 42. **PRIX DE DÉTAIL ET VENTES EN VOLUME DE LA DORADE ROYALE FRAÎCHE EN FRANCE**

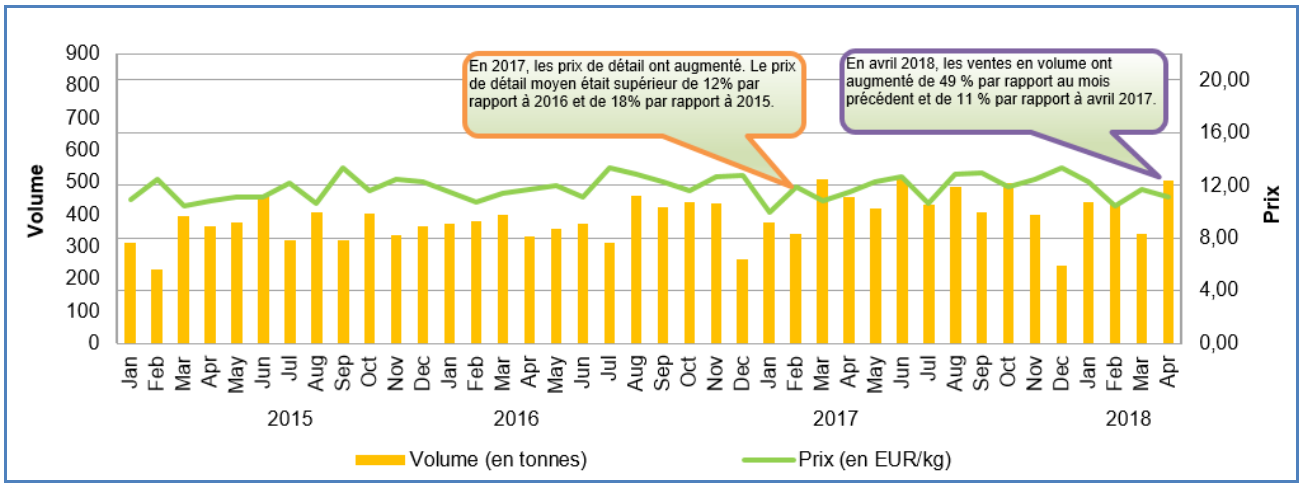

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 09/07/2018).

3.2.3 Tendance de la consommation en Italie

Tendance sur le long terme, de janvier 2015 à avril 2018 : augmentation en volume et légère hausse en prix.
Prix moyen annuel : 8,79 EUR/kg (2015), 8,93 EUR/kg (2016), 9,01 EUR/kg (2017).
Consommation annuelle totale : 27.140 tonnes (2015), 26.758 tonnes (2016), 26.945 tonnes (2017).
Tendance sur le court terme, de janvier 2015 à avril 2018 : légère augmentation en prix et en volume.
Prix moyen : 9,13 EUR/kg.
Consommation totale, de janvier à avril 2018 : 9.286 tonnes.

Figure 43. **PRIX DE DÉTAIL ET VENTES EN VOLUME DE LA DORADE ROYALE FRAÎCHE EN ITALIE**

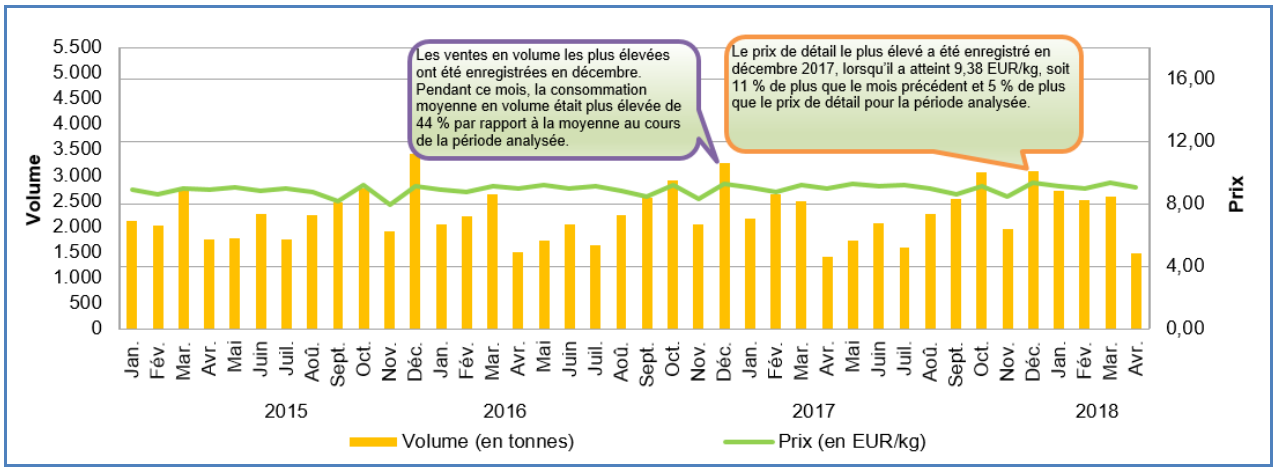

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 09/07/2018).

3.2.4 Tendance de la consommation au Portugal

Tendance sur le long terme, de janvier 2015 à avril 2018 : augmentation en volume et légère hausse en prix.
Prix moyen annuel : 6,58 EUR/kg (2015), 6,53 EUR/kg (2016), 6,74 EUR/kg (2017).
Consommation annuelle totale : 5.283 tonnes (2015), 6.298 tonnes (2016), 6.551 tonnes (2017).
Tendance sur le court terme, de janvier à avril 2018 : légère augmentation en volume et prix stables.
Prix moyen : 6,41 EUR/kg.
Consommation totale, de janvier à avril 2018 : 2.145 tonnes.

Figure 44. **PRIX DE DÉTAIL ET VENTES EN VOLUME DE LA DORADE ROYALE FRAÎCHE AU PORTUGAL**

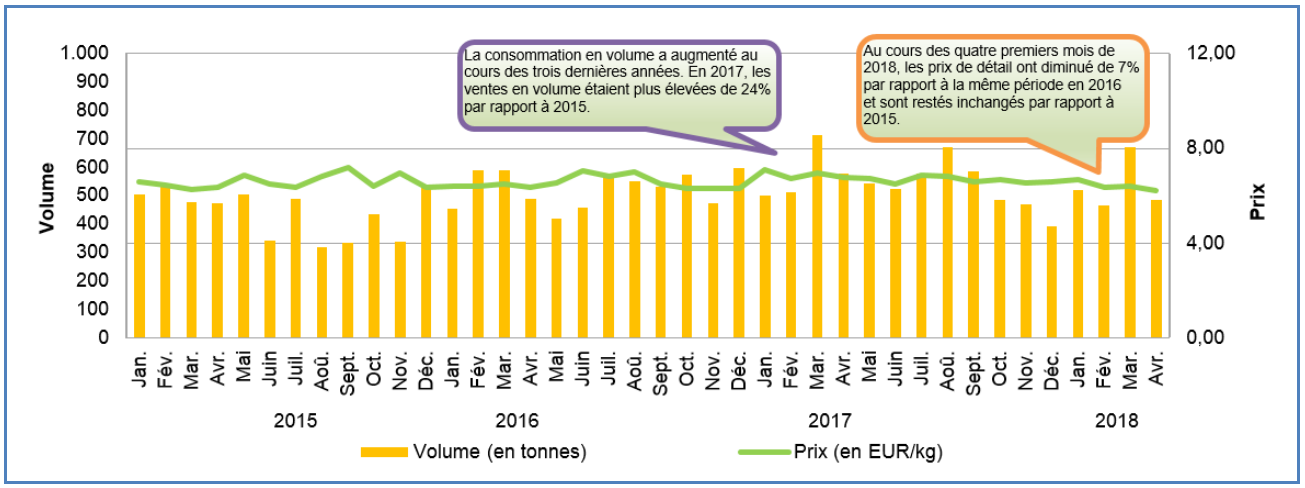

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 09/07/2018).

3.2.5 Tendance de la consommation en Espagne

Tendance sur le long terme, de janvier 2015 à avril 2018 : augmentation en volume et légère hausse en prix.
Prix moyen annuel : 7,91 EUR/kg (2015), 7,90 EUR/kg (2016), 7,95 EUR/kg (2017).
Consommation annuelle totale : 23.036 tonnes (2015), 25.626 tonnes (2016), 25.356 tonnes (2017).
Tendance sur le court terme, de janvier à avril 2018 : augmentation en volume et légère hausse en prix.
Prix moyen : 8,03 EUR/kg.
Consommation totale, de janvier à avril 2018 : 9.342 tonnes.

Figure 45. **PRIX DE DÉTAIL ET VENTES EN VOLUME DE LA DORADE ROYALE FRAÎCHE EN ESPAGNE**

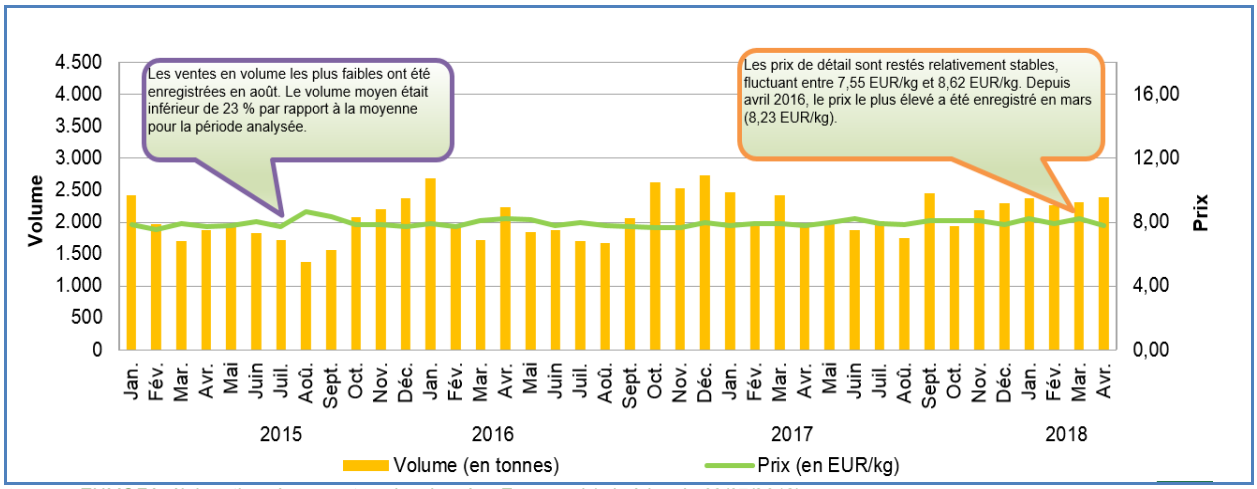

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 09/07/2018).

4 Étude de cas – Le maquereau commun dans l'UE

Le maquereau commun (*Scomber scombrus*) est un poisson pélagique rapide évoluant en banc, facilement reconnaissable par son corps rond en forme de torpille. Le maquereau peut vivre jusqu'à 25 ans et mesurer 70 cm pour 3,5 kg. Cependant, il ne dépasse que très rarement 50 cm et 1 kg. Consommateur de plancton, il nage la bouche ouverte, filtrant le zooplancton à travers ses branchies. Il se nourrit également de larves de poisson et de petits poissons. Le maquereau préfère les eaux chaudes (plus de 6 ºC). Il fraie pour la première fois lorsqu'il atteint environ 30 cm de long. Il ne possède pas de vessie gazeuse et doit nager constamment afin de ne pas couler.

Il est réparti sur une zone allant de l'Afrique Nord-Ouest au Nord de la mer de Barents, y compris le Svalbard, et à l'ouest jusqu'à l'Islande et le Groenland.

Le maquereau migre vers la mer du Nord et la mer de Norvège après le frai pour se nourrir. Au cours de ces dernières années, le maquereau s'est développé de manière historique. On le trouve à l'ouest du Groenland, au Nord de la mer de Barents, jusqu'au Svalbard et à l'Est dans le Skagerrak en été. Il reste dans ces zones tout au long de l'automne avant de migrer vers les zones de frai au début de l'hiver.

Au cours des dernières années, le total des débarquements de maquereau a été plus élevé que celui recommandé par le CIEM. La principale raison est le désaccord important entre les pays pêcheurs sur la façon de gérer les quotas. En 2015, un accord de gestion a été conclu entre l'UE, les îles Féroé et la Norvège. L'Islande n'a pas passé d'accord avec les autres pays. Du reste, avec la Russie et le Groenland, elle a défini son propre quota unilatéral de maquereau, hors des accords de gestion.

4.1. Captures mondiales de maquereau commun

Figure 46. **CAPTURES MONDIALES DE MAQUEREAU COMMUN**

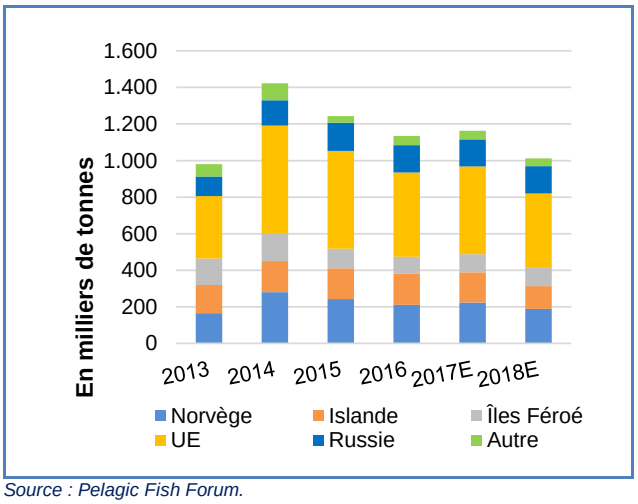

Source : Pelagic Fish Forum.

En 2014, les captures mondiales de maquereau commun ont dépassé 1,4 million de tonnes, représentant un pic des débarquements sur les 50 dernières années[13].

En 2015 et en 2016, les captures ont diminué pour augmenter à nouveau en 2017 et dépasser 1,16 million de tonnes. Pour 2018, les captures préliminaires et le montant des quotas montrent que la pêche au maquereau doit être inférieure au niveau de 2017, mais supérieure à 1 million de tonnes. Les principales nations pêchant le maquereau sont la Norvège, l'Islande, les Îles Féroé, l'UE et la Russie. En 2016 et en 2017, la pêche de l'UE a représenté 41 % du total des captures[14].

[13] FAO.
[14] Pelagic Fish Forum.

4.2. Premières ventes de l'UE de maquereau commun

Dans l'Union européenne, en 2016, les débarquements de maquereau ont atteint 297.000 tonnes pour une valeur 386 millions d'euros. Ils étaient surtout stimulés par les débarquements du pays possédant le plus gros quota (le Royaume-Uni) mais également par les débarquements en Irlande, aux Pays-Bas et en Espagne. Au total, le volume a diminué de 19 % tandis que la valeur a diminué de 6 % par rapport à 2015.

Table 4. **DÉBARQUEMENTS DE MAQUEREAU COMMUN PAR ÉTAT MEMBRE DE L'UE (VALEUR EN MILLIERS D'EUROS ET VOLUME EN MILLIERS DE TONNES)**

Pays pêcheurs	2011		2012		2013		2014		2015		2016	
	Valeu	Volum	Valeu	Volum	Valeu	Volum	Valeu	Volum	Valeu	Volum	Valeu	Volum
Royaume-Uni	162	118	99	89	104	99	150	156	92	104	119	114
Irlande	45	43	40	55	56	51	61	83	44	76	53	71
Pays-Bas	93	68	56	39	20	21	58	47	103	114	47	53
Espagne	21	18	27	23	17	18	30	37	23	34	29	30
Danemark	47	28	26	25	17	14	19	21	19	22	19	17
France	17	13	13	11	13	10	14	10	13	11	14	10
Autre	21	16	12	9	11	7	11	8	12	10	5	2
Total	407	305	273	251	238	220	343	361	304	369	286	297

Source : Eurostat.

Au Royaume-Uni, en 2016, le prix moyen en premières ventes du maquereau commun a augmenté de 18 % par rapport à 2015. En 2017, le prix moyen a atteint 0,99 EUR/kg, soit une baisse de 3 % par rapport à 2016. Au Royaume-Uni, au cours des cinq premiers mois de 2018, le prix moyen en première ventes a augmenté de 42 % par rapport à la même période en 2017.

Cette tendance à la hausse du prix a également été observée dans d'autres pays producteurs, notamment la Norvège[15], pouvant être le fait de la diminution des quotas et des bonnes conditions du marché pour le maquereau commun en général.

Figure 47. **PRIX EN PREMIÈRES VENTES DU MAQUEREAU COMMUN AU ROYAUME-UNI**

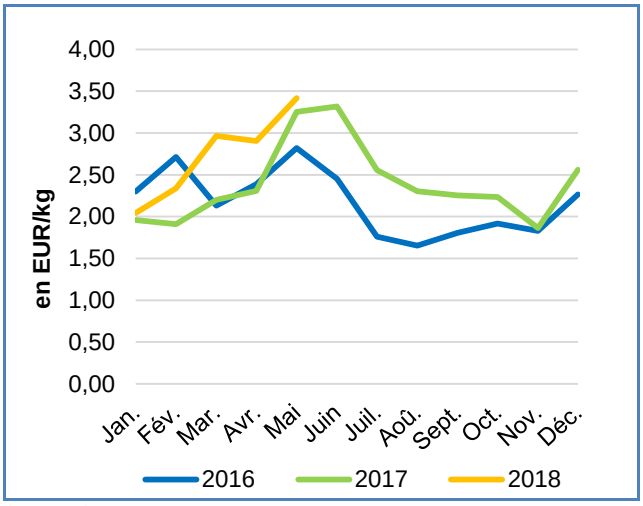

Source : Comext.

[15] NSSL.

Figure 48. **DÉBARQUEMENTS DE MAQUEREAU COMMUN EN NORVÈGE PAR LA FLOTTE DE L'UE**

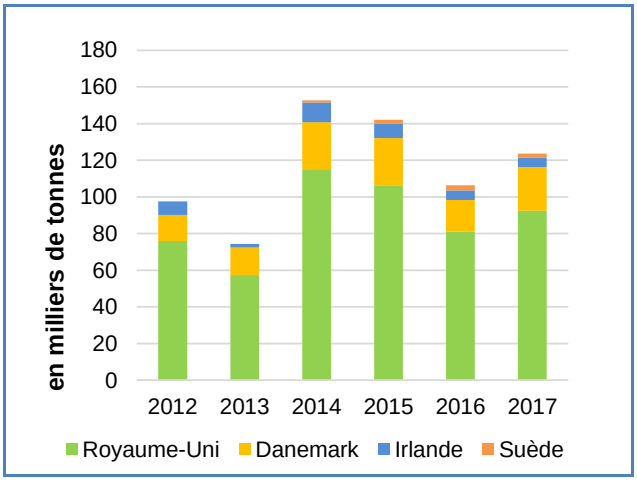

Source : www.fiskeridir.no

Traditionnellement, la flotte européenne débarque le maquereau en Norvège. En 2014, les débarquements européens de maquereau en Norvège ont dépassé 152.000 tonnes, niveau jamais enregistré depuis 2000. Les volumes débarqués ont fortement varié au fil des ans, atteignant leur niveau le plus bas en 2006 avec 26.000 tonnes. En 2017, les navires européens ont débarqué 124.000 tonnes de maquereau commun dans les ports norvégiens. Le Royaume-Uni est de loin le plus grand pays pêcheur débarquant en Norvège, représentant environ 75 % des débarquements de maquereau. Le Danemark, deuxième plus gros pays pêcheur, représente entre 15 % et 20 % des débarquements provenant de la flotte de l'UE en Norvège.

4.3. Échanges de maquereau commun

IMPORTATIONS HORS UE :

Dans l'UE, le maquereau est l'une des principales espèces commerciales du groupe de produits des petits pélagiques. En 2017, les importations hors UE de maquereau ont atteint 123.250 tonnes pour 187,5 millions d'euros, soit une hausse de 16 % en volume et de 3 % en valeur par rapport à 2016.

Les Îles Féroé (43,6 millions d'euros), la Norvège (36,5 millions d'euros), l'Islande (33,9 millions d'euros) et le Groenland (24 millions d'euros) étaient les principaux fournisseurs du marché européen, représentant 74 % de la valeur totale des importations hors UE.

Table 5. **IMPORTATIONS HORS UE DE MAQUEREAU COMMUN PAR PRINCIPAL PAYS PÊCHEUR (VALEUR EN MILLIERS D'EUROS ET VOLUME EN TONNES)**

Pays pêcheurs	2013		2014		2015		2016		2017	
	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Îles Féroé	35.976	29.025	33.312	32.050	29.588	25.200	41.841	33.328	43.622	33.471
Norvège	33.164	22.733	35.707	24.744	35.151	25.591	30.237	20.160	36.527	24.749
Islande	9.846	7.501	9.587	6.674	17.827	14.021	26.647	19.372	33.958	20.945
Groenland	2.850	2.582	7.904	6.329	12.465	11.003	11.340	9.864	24.172	20.341
Maroc	51.087	11.975	45.716	11.505	49.613	13.853	51.229	14.191	20.703	6.769
Chine	6.459	4.315	9.895	5.710	6.357	3.644	7.534	4.790	9.800	5.225
Autres	10.177	3.349	14.788	5.228	9.926	2.682	13.345	4.693	18.670	11.752
Total	149.558	81.480	156.909	92.239	160.927	95.993	182.172	106.398	187.451	123.250

Source : Comext.

En 2017, 78 % de la valeur des importations concernaient des produits congelés. La catégorie Congelé concerne principalement le maquereau commun congelé provenant des Îles Féroé, de Norvège, d'Islande et du Groenland. En 2017, la catégorie Congelé a augmenté de 28 % par rapport à 2016 pour atteindre 147 millions d'euros tandis que la catégorie Préparations-conserves a diminué de 44 % à environ 36 millions d'euros.

Table 6. **IMPORTATIONS HORS UE DE MAQUEREAU COMMUN PAR MODE DE CONSERVATION (VALEUR EN MILLIERS D'EUROS)**

Mode de conservation	2013	2014	2015	2016	2017	Évolution 2016/2017
Congelé	84.775	91.389	98.403	115.215	146.948	28%
Préparations et conserves	62.646	63.093	60.194	64.424	35.934	− 44 %
Frais	2.123	2.411	2.313	2.522	4.561	81%
Fumé	15	15	16	12	9	-23%
Total	149.558	156.909	160.927	182.172	187.451	3 %

Source : Comext.

En 2016, le prix moyen à l'importation du maquereau commun a atteint 1,73 EUR/kg, soit une hausse de 13 % par rapport à 2015. En 2017, le prix moyen à l'importation a diminué de 4 %, terminant à 1,66 EUR/kg. Sur la période de janvier à avril 2018, le prix à l'importation a augmenté de 2 % pour atteindre 1,69 EUR/kg.

Figure 49. **PRIX À L'IMPORTATION DU MAQUEREAU COMMUN**

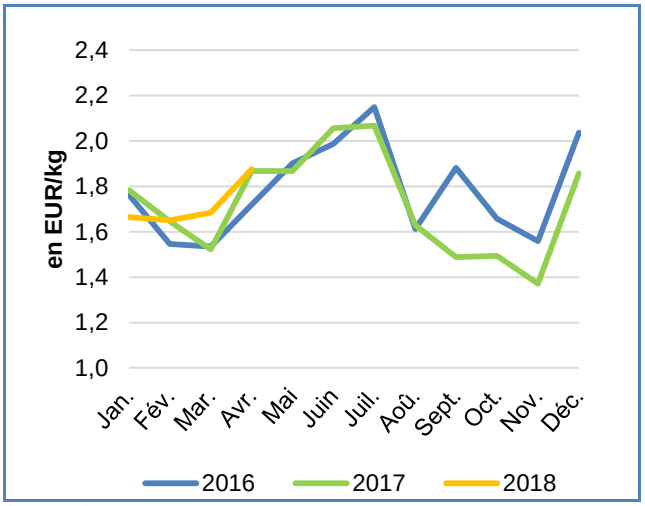

Source : Comext.

EXPORTATION HORS UE :

Le maquereau est l'une des principales espèces commerciales en volume exportée par les États membres de l'UE. En 2017, le volume exporté a totalisé 189.000 tonnes, soit une baisse de 5 % par rapport à l'année précédente tandis que la valeur totale d'exportation a diminué de 1 % pour atteindre 241 millions d'euros. En 2017, le Nigéria, le Ghana et l'Égypte étaient les principaux marchés pour les exportations de l'UE, représentant 56 % du volume total et 53 % de la valeur totale. En 2017, les exportations vers le Nigéria ont diminué de 21 % en volume et de 25 % en valeur tandis que les exportations vers le deuxième plus gros marché (le Ghana) ont affiché une augmentation de 108 % en volume et de 71 % en valeur.

Plus de 95 % des exportations de maquereau ont concerné le maquereau commun congelé. En 2017, les exportations provenant des Pays-Bas ont atteint 72.000 tonnes pour environ 92 millions d'euros, soit une baisse de 22 % en volume et de 14 % en valeur par rapport à 2016.

Table 7. **EXPORTATIONS HORS UE DE MAQUEREAU COMMUN VERS LES PRINCIPAUX MARCHÉS (VALEUR EN MILLIERS D'EUROS ET VOLUME EN TONNES)**

Pays pêcheurs	2013		2014		2015		2016		2017	
	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Nigeria	52.199	43.054	142.077	115.217	126.844	104.446	95.349	81.408	75.689	61.048
Ghana	8.598	7.517	6.920	7.947	7.678	8.551	13.475	12.471	28.032	21.311
Égypte	11.265	11.242	25.870	26.738	35.051	36.629	25.497	23.940	24.694	24.450
Russie	34.518	21.357	38.201	21.294	4.731	3.800	8.098	6.589	23.216	16.330
Ukraine	19.094	12.214	11.074	7.545	5.058	3.962	13.182	9.869	13.794	9.610
Japon	4.883	2.411	6.247	4.709	7.075	4.845	5.332	3.660	11,242	7.875
Autre	57.226	38.885	83.262	60.583	79.224	63.089	82.160	60.554	64.720	48.619
Total	187.782	136.680	313.650	244.033	265.661	225.322	243.093	198.491	241.387	189.243

Source : Comext.

ÉCHANGES INTRA-UE

Une grande partie des produits à base de maquereau concerne les échanges entre les États membres de l'UE. En 2017, les cinq premiers pays exportateurs intra-UE de maquereau étaient les Pays-Bas, le Royaume-Uni, le Portugal, le Danemark et l'Allemagne, représentant 67 % de la valeur totale et 73 % du volume. En 2017, les échanges intra-UE ont augmenté de 12 % en volume et de 15 % en valeur par rapport à 2016.

Table 8. **ÉCHANGES INTRA-UE DE MAQUEREAU COMMUN PAR ÉTAT MEMBRE (VALEUR EN MILLIERS D'EUROS ET VOLUME EN TONNES)**

Pays pêcheurs	2013		2014		2015		2016		2017	
	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Pays-Bas	52.199	43.054	142.077	115.217	126.844	104.446	95.349	81.408	75.689	61.048
Royaume-U	8.598	7.517	6.920	7.947	7.678	8.551	13.475	12.471	28.032	21.311
Portugal	11.265	11.242	25.870	26.738	35.051	36.629	25.497	23.940	24.694	24.450
Danemark	34.518	21.357	38.201	21.294	4.731	3.800	8.098	6.589	23.216	16.330
Allemagne	19.094	12.214	11.074	7.545	5.058	3.962	13.182	9.869	13.794	9.610
Espagne	4.883	2.411	6.247	4.709	7.075	4.845	5.332	3.660	11.242	7.875
Irlande	57.226	38.885	83.262	60.583	79.224	63.089	82.160	60.554	64.720	48.619
Pologne	187.782	136.680	313.650	244.033	265.661	225.322	243.093	198.491	241.387	189.243
Autre	49.985	20.671	56.163	23.439	60.852	24.452	63.349	21.203	78.260	25.287
Total	504.289	301.852	510.851	319.691	502.694	331.078	486.847	288.292	562.293	324.035

Source : Comext.

4.4. Consommation

En 2015, la consommation de l'UE de maquereau a atteint 1,07 kg par habitant, plaçant le maquereau au 7ème rang parmi les espèces les plus consommées dans l'Union européenne, après le thon, le cabillaud, le saumon, le lieu d'Alaska, le hareng et les moules[16]. La consommation de maquereau a diminué de 4 % par rapport à 2014, surtout du fait des captures de l'UE moindres en 2015. En 2015, les débarquements de maquereau dans l'UE ont diminué de 33 % pour le Royaume-Uni et de 17 % pour l'Irlande par rapport à l'année précédente.

4.5. Transformation du maquereau commun

Dans l'Union européenne, la majeure partie du maquereau est consommée transformée et une grande partie de cette transformation a lieu dans l'Union européenne. Outre les captures et les débarquements réalisés dans l'UE, l'industrie de la transformation du poisson importe de grandes quantités de maquereau commun congelé pour ses installations de transformation du poisson.

En 2017, la France, la Pologne et le Portugal étaient les principaux transformateurs de préparations / conserves de maquereau, atteignant 43.000 tonnes pour 212 millions d'euros. Les volumes totaux ont affiché une hausse de 5 % en volume et de 11 % en valeur par rapport à 2016[17].

Outre à la conserve, plusieurs États membres affichent une activité importante de fumage du maquereau (la Pologne, l'Allemagne, la Lituanie, l'Irlande et la Roumanie, entre autres).

Table 9. **PRÉPARATIONS / CONSERVES DE MAQUEREAU ENTIER OU EN MORCEAUX (VALEUR EN MILLIERS D'EUROS ET VOLUME EN TONNES)**

Pays	2015		2016		2017	
	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
France	109.980	20.672	94.344	17.446	90.832	15.806
Pologne	47.241	11.574	50.427	14.310	64.670	16.528
Portugal	45.396	9.102	46.460	9.203	56.284	10.612
Espagne	29.324	6.766	32.689	6.138	33.755	6.137
Autre	15.829	5.105	15.365	4.975	21.103	5.823
Total	247.770	53.219	239.285	52.073	266.644	54.906

Source : PRODCOM.

[16]Le Marché européen du poisson - édition 2017.
[17] http://ec.europa.eu/eurostat/web/prodcom

5 Étude de cas - Pêche et aquaculture à Madagascar

Grâce à ses ressources halieutiques importantes et un secteur aquacole dynamique, Madagascar a un rôle majeur dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture de l'océan Indien. Par ailleurs, elle est un partenaire important de l'UE pour le commerce des produits de la mer, notamment la crevette et les espèces de thon. En outre, d'autres produits de valeur ajoutée sont également produits par la filière, ciblant des marchés d'exportation, pour les algues rouges, le concombre de mer et les crabes, entre autres.

En 2017, les exportations malgaches vers l'UE ont atteint 142 millions d'euros pour 21.318 tonnes ; elles étaient surtout composées de crevette congelée et de conserves de thon. La France est de loin le principal partenaire de l'UE pour les produits de la mer malgaches, représentant 77 % de la valeur des importations de l'UE provenant de Madagascar en 2017.

5.1. Production

Madagascar est une grande île située dans l'océan Indien, au large des côtes d'Afrique orientale. Quatrième plus grande île du monde, Madagascar, dont le littoral est estimé s'étendre sur 5.600 km, possède une des plus grandes ZEE (zone économique exclusive) de l'océan Indien. En effet, sa surface s'étend sur 1,14 million de km^2. D'après les estimations, la zone du plateau continental mesure 117.000 km^2, s'étendant grandement dans la partie nord-occidentale et méridionale de l'île. La côte Ouest se caractérise par un grand nombre d'estuaires et de baies, colonisées par des forêts denses de mangroves, couvrant une zone de 3.300 km^2 (d'après les estimations). À titre comparatif, la côte Est est étroite, sans caractéristiques particulières et possède quelques estuaires, caps et baies. Les habitats côtiers et l'écosystème marin des eaux peu profondes sont dominés par des récifs coralliens, des mangroves, des herbiers, des vasières estuariennes, des plages escarpées et des rivages rocheux. Les poissons démersaux, étroitement liés à ces habitats, sont à la base de la pêche traditionnelle de Madagascar.

La législation malgache établit une distinction entre trois modes de pêche : la pêche traditionnelle (à pied ou en pirogue, motorisée ou non), la pêche artisanale (moteur inférieur ou égal à 50 CV) et la pêche industrielle. En 2011, les trois principaux segments de la flotte de pêche ont contribué de la manière suivante au total de la production halieutique : 71,7 % ont été fournis par la pêche traditionnelle, 0,2 % par la pêche artisanale et 28,7 % par la pêche industrielle (nationale et étrangère)[18].

À Madagascar, les ressources halieutiques en eaux intérieures reposent essentiellement sur la pêche lacustre, couvrant une surface totale d'environ 1.500 km^2, outre quelques plans d'eau internes importants. Les principales espèces capturées par la pêche en eaux intérieures sont le tilapia, la carpe et le black-bass. Le potentiel de la pêche en eau intérieure est estimé à 30.000 tonnes par an. L'utilisation du poisson mobilise des poissonniers et des collecteurs de poisson. La majeure partie des produits de la pêche est vendue sur les marchés locaux[19].

De plus, les activités aquacoles augmentent en mer comme en eau douce. Tandis que l'aquaculture en eau intérieure est orientée vers le marché local, l'aquaculture en mer (notamment la crevette et l'algue rouge) est destinée au marché de l'exportation[20].

[18] http://www.fao.org/3/a-br796e.pdf
[19] http://www.fao.org/3/a-br796e.pdf
[20] http://www.fao.org/fishery/countrysector/naso_madagascar/en

PÊCHES ARTISANALE ET TRADITIONNELLE

Le segment de la pêche artisanale exploite les eaux intérieures au sein de l'écosystème formé par les récifs du fait des limitations technologiques. La majeure partie des pirogues fonctionne avec des avirons et des voiles. Les engins les plus utilisés par la pêche traditionnelle sont les filets maillants, les nasses traditionnelles, les palangres, les lignes et hameçons, les harpons et les sennes. Les statistiques officielles suggèrent que le total des captures annuelles issues de la pêche traditionnelle atteint environ 70.000 tonnes. Cette quantité peut cependant être sous-estimée du fait du faible niveau de fiabilité des déclarations.[21]

La pêche artisanale, dont le développement a été encouragé dans les années 1980 dans le cadre de la pêche à la crevette (via des subventions issues de la coopération japonaise puis via les propriétaires de navires industriels) est fortement développée à Morondava, sur la côte ouest. Précédemment initiée à la pêche à la crevette, la majeure partie des pêcheurs artisanaux cible désormais les espèces démersales. En 2011, leur nombre a atteint environ 20 navires. La pêche artisanale est réglementée par un système de licences.

PÊCHE INDUSTRIELLE

La flotte industrielle nationale a surtout été composée de chalutiers crevettiers jusqu'en 2005. Depuis, le nombre de licences de pêche a diminué, passant d'environ 100 à 37 en 2011 du fait de la baisse des stocks de crevette, en dépit des efforts considérables déployés pour réglementer l'effort de pêche. Dans le même temps, le nombre de licences de pêche aux poissons pélagiques et démersaux a augmenté d'environ 10 en 2005 à 40 en 2011.

La flotte industrielle nationale comprend également les thoniers palangriers. En 2011, deux accords d'accès privé au thon ont été conclus avec des entreprises malgaches. La même année, 3 autres licences ont été délivrées à des palangriers battant pavillon malgache. Les thoniers nationaux sont autorisés à pêcher à l'intérieur des 6 miles nautiques de la côte. Il convient de noter que les thoniers étrangers doivent opérer dans la ZEE (au-delà des 12 miles nautiques)[22].

CAPTURES NATIONALES

Les captures malgaches (par les navires opérant dans le cadre d'une licence nationale) ont dépassé 142.000 tonnes en 2016, dont 21 % étaient fournies par la pêche en eaux intérieures. L'exactitude des statistiques nationales ne permet pas d'identifier les captures au niveau des espèces. Par conséquent, le principal groupe d'espèces en volume correspondant aux poissons marins non identifiés inclut probablement les diverses espèces côtières capturées par les flottes de la pêche traditionnelle. Cependant, les crevettes, les thons et les thonidés font partie des groupes d'espèces principales capturées à Madagascar, représentant respectivement 10 % et 6 % des captures totales en 2016. Dans une moindre mesure, les requins et les raies (4 %), les autres mollusques de mer (comprenant probablement le concombre de mer) et les crabes (2 %) ont également représenté des volumes significatifs[23].

Au cours de la période de 2007 à 2016, les captures malgaches sont restées relativement stables (– 4 %), malgré d'importantes fluctuations (notamment pour la pêche à la crevette). La tendance principale affiche de fortes augmentations en volume des captures pour le groupe des crabes et des autres mollusques.

[21] http://www.fao.org/3/a-br796e.pdf
[22] http://www.fao.org/3/a-br796e.pdf
[23] FAO.

Table 10. **CAPTURES MALGACHES PAR ESPÈCE PRINCIPALE (VOLUME EN TONNES)**

Espèce Groupe	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Poissons de mer non identifiés	80.053	62.495	71.352	67.135	69.700	55.680	43.756	38.34	53.105	70.938
Pêches en eaux	32.630	32.630	32.828	35.500	30.831	27.000	23.163	22.00	25.940	30.461
Crevettes	16.604	6.683	7.330	6.509	4.280	9.934	13.483	10.34	10.549	14.569
Thons, bonites, marlins, etc.	8.703	8.705	8.506	8.756	8.692	8.672	8.654	8.675	8.680	8.657
Requins, raies et chimères	5.668	5.616	5.616	5.699	5.670	5.665	5.650	5.660	5.654	5.651
Autres mollusques[24]	380	360	340	320	300	290	300	222	1.799	5.473
Crabes	1.370	1.370	2.580	2.019	3.700	2.824	3.909	4.515	4.749	2.908
Céphalopodes	1.150	1.300	1.450	1.600	1.765	6.206	1.739	2.790	1.483	2.013
Autres	2.020	2.105	2.101	2.100	2.131	1.804	3.943	3.271	2.794	1.663
Total	**148.57**	**121.26**	**132.10**	**129.63**	**127.06**	**118.07**	**104.59**	**95.82**	**114.75**	**142.33**

Source : FAO – Fishstat.

5.2. Partenariat de pêche entre Madagascar et l'UE

La pêche industrielle étrangère, surtout spécialisée dans la pêche au thon, est exercée par les navires européens agissant dans le cadre d'un Accord de partenariat dans le secteur de la pêche durable (SFPA) conclu entre Madagascar et l'UE. Les navires asiatiques agissent dans le cadre d'accords conclus par des sociétés privées. Le protocole actuel relatif à l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre l'Union européenne et Madagascar a été signé le 19 décembre 2014. Il couvre la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2018 et prévoit une contribution financière totale de 6 107 500 euros, dont 2 800 000 euros pour soutenir la politique de pêche du pays[25].

L'accord de pêche autorise les navires européens venant principalement d'Espagne, du Portugal, d'Italie et de France à pêcher dans les eaux de Madagascar. Il fait partie du réseau d'accords sur la pêche au thon couvrant la zone sud-ouest de l'océan Indien. Le protocole de l'accord SFPA actuel couvre la période de 2015 à 2018 et inclut un tonnage de référence de 15.750 tonnes par an.

De même, les flottes étrangères non-UE ciblant le thon agissent dans le cadre d'accords privés d'accès au thon, conclus entre Madagascar et des sociétés privées étrangères. En 2011, neuf accords étaient en vigueur. En outre, 10 licences pour les senneurs et 50 licences pour les palangriers ont également été délivrées. Il convient de noter que l'obtention d'estimations pour les captures par les flottes étrangères non UE est particulièrement difficile[26].

[24] Comprenant le concombre de mer.
[25] https://ec.europa.eu/fisheries/cfp/international/agreements/madagascar_en
[26] http://www.fao.org/3/a-br796e.pdf

5.3. Aquaculture

À Madagascar, l'aquaculture en eau douce existe depuis longtemps, suivant les progrès technologiques et les tendances des investissements. La principale espèce élevée en eau douce est la carpe commune, qui a été introduite en 1959. Le tilapia du Nil, introduit en 1956, prend de plus en plus d'importance en étangs et en cages.

Par ailleurs, au cours des 20 dernières années, la crevetticulture dans les eaux côtières s'est fortement développée. Une société pratique également l'algoculture en mer, en collaboration avec des petits éleveurs dans le Nord-Est de l'île. Les élevages de spiruline et de concombre de mer se situaient encore dans une phase de lancement en 2011. Actuellement, l'aquaculture marine repose principalement sur la crevette géante tigrée (*Penaeus monodon*), élevée derrière les mangroves sur la côte Nord-Ouest. Elle est également pêchée au niveau local. En outre, introduite en 1998, l'algue marine (*Eucheuma striatum*), souche de Zanzibar, est cultivée en zone côtière, affichant un fort développement[27].

En 2016, le total de la production aquacole a avoisiné environ 26.000 tonnes, l'algue marine représentant 67 % et la crevette 16 % de ce total. L'aquaculture en eau douce a représenté 17 % du total en 2016. Sur la période de 2007 à 2016, les principales tendances ont marqué le fort développement de la production d'algue marine et la baisse importante de la crevetticulture (– 51 %, surtout du fait de maladies affectant l'élevage)[28].

Table 11. **PRODUCTION AQUACOLE MALGACHE PAR ESPÈCE PRINCIPALE (VOLUME EN TONNES)**

Espèce	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Algues *Eucheuma*	3.650	3.650	3.600	4.000	1.699	1.400	3.575	6.970	15.377	17.423
Crevette géante tigrée	8.457	8.000	3.260	4.000	5.405	4.952	5.362	4.691	3.447	4.139
Carpe commune	2.800	2.800	2.800	2.800	3.350	3.540	2.600	2.600	2.600	2.800
Tilapia du Nil	30	30	30	50	50	50	907	1.163	1.220	1.600
Autre	6	6	26	36	40	46	105	16	50	36
Total	**14.943**	**14.486**	**9.716**	**10.886**	**10.544**	**9.988**	**12.549**	**15.440**	**22.694**	**25.998**

Source : FAO–Fishstat.

5.4. Transformation

À Madagascar, à l'exception des produits ciblant les marchés d'exportation (principalement la crevette avec une usine de transformation et le thon avec les conserveries), les activités de transformation restent limitées. La majeure partie des produits de la pêche issus de la pêche traditionnelle est vendue sur le marché national. Les mauvaises conditions de stockage et le manque d'infrastructures pour le transport entraînent des pertes économiques et/ou physiques importantes après la débarque/récolte, notamment dans les zones éloignées. Pour les produits destinés aux marchés d'exportation (notamment le poulpe ou le crabe de mangrove), les sociétés d'exportation de produits halieutiques possèdent des usines de transformation et des équipements modernes pour récolter les captures issues de la pêche traditionnelle, conformément aux normes européennes. Par ailleurs, plusieurs politiques actuelles d'investissement visent à réduire ces pertes et améliorer la valeur ajoutée du des produits de la filière pêche malgache[29].

[27] http://www.fao.org/fishery/countrysector/naso_madagascar/en
[28] http://www.gapcm.org/wp-content/uploads/2016/04/Acte-Atelier-White-Spot-perf.pdf
[29] http://www.fao.org/3/a-br796e.pdf

5.5. Commerce extérieur

Sur les des dix dernières années, les exportations malgaches de produits de la pêche ont légèrement diminué en valeur et en volume, passant de 136 millions d'euros (30.000 tonnes) en 2007 à 122 millions d'euros (22.000 tonnes) en 2016, malgré des fluctuations au cours de ces années. À titre comparatif, les importations de produits de la pêche étaient nettement inférieures : 19 millions d'euros importés en 2016 (14.500 tonnes). En 2016, la balance commerciale de Madagascar était de +104 millions d'euros.[30].

Table 12. **Balance commerciale malgache des produits de la mer (EN MILLIONS D'EUROS)**

Flux commercial	2014	2015	2016
Exportations	119	102	122
Importations	28	20	19
Balance	**92**	**82**	**104**

Source : Statistiques sur les produits et les échanges de produits de la mer de la FAO.

Les importations malgaches incluent une quantité importante de thon congelé qui est ensuite transformé en conserve avant d'être exporté ou vendu sur le marché local. Ces importations correspondent surtout aux débarquements des navires étrangers dans les ports malgaches afin d'approvisionner l'industrie de la conserve. En 2016, Madagascar a importé un total de 14.500 tonnes de poisson, dont 13.300 tonnes concernaient le thon, pour un total estimé de 16 millions d'euros.

Les exportations de produits de la mer concernent surtout la crevette congelée issue de la pêche industrielle et de l'aquaculture, ainsi que le thon transformé issu des conserveries. De même, le sous-secteur de la pêche traditionnelle ciblant des espèces prisées (notamment la pêche au poulpe, au crabes et aux holothuries) contribue fortement aux exportations par le biais de systèmes impliquant les poissonneries, les collecteurs de poisson et les sociétés d'exportation de produits halieutiques. Environ 85 % des produits halieutiques et piscicoles sont exportés vers les marchés européens[31]. De la valeur totale des exportations en 2016, 64 % ont concerné les produits à base de crevette et 21 % les produits à base de thon (surtout en conserve).

Table 13. **PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTÉS DE MADAGASCAR (2016)**

Produit	Volume (en tonnes)	Valeur (en milliers d'euros)
Crevettes	8.452	79.593
Thons, bonites, poissons à rostre.	7.501	26.691
Mollusques et invertébrés aquatiques	1.042	3.379
Langoustes et homards	214	3.003
Crabes et araignées de mer	668	2.468
Autres poissons	1.129	1.942
Poisson frais ou réfrigéré, à l'exclusion des filets et de la chair	245	1.248
Algues et plantes aquatiques	1.688	913
Autres	25.460	2.988
Total	**22.045**	**122.441**

Source : Statistiques sur les produits et les échanges de produits de la mer de la FAO.

[30] Statistiques sur les produits et les échanges de produits de la mer de la FAO.
[31] http://www.fao.org/3/a-br796e.pdf

5.6. Madagascar et l'UE

En 2017, les importations de l'UE des produits malgaches de la pêche ont totalisé 142 millions d'euros pour 21.318 tonnes. Les groupes les plus important de produits importés étaient les crustacés (67 % de la valeur totale des importations), le thon et les thonidés (26%) et dans une moindre mesure, les céphalopodes et autres poissons de mer (3 %). La majeure partie des importations de l'UE de produits de la mer provenant de Madagascar étaient des produits congelés (73 % de la valeur des importations), tandis que le reste était importé en tant que produit élaboré ou en conserve (23%).

En 2017, la principale destination de l'UE pour les exportations malgaches était de loin la France (77 % du total de la valeur). D'autres importateurs européens de produits malgaches de la pêche sont l'Espagne (11%), le Portugal (3 %), la Belgique (3 %) et l'Italie (3 %).

Table 14. **Principaux marchés européens pour les importations de produits de la mer provenant de Madagascar (valeur en millions d'euros et volume en tonnes)**

	2015		2016		2017	
Pays	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**	**Volume**
France	73,8	11.787	89,7	12.442	109,2	13.520
Espagne	15,7	4.097	10,7	2.927	16,0	4.243
Portugal	0,6	103	4,3	535	4,20	496
Belgique	2,2	594	0,3	83	3,9	983
Italie	4,5	804	6,2	1.670	3,7	717
Autres	4,0	1.190	3,5	923	4,5	1.359
Total	**100,8**	**18.575**	**114,8**	**18.580**	**141,6**	**21.318**

Source : COMEXT.

Table 15. **Principales espèces commerciales importées de Madagascar (valeur en millions d'euros et volume en tonnes)**

	2014		2015		2016	
Espèce	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**	**Volume**	**Valeur**	**Volume**
Crevette tropicale	48,0	4.651	66.3	5.849	86,0	7.308
Thon, listao	19,6	5.977	14.3	4.056	20,8	5.443
Albacore	13,1	3.265	12,8	3.504	11,6	3.282
Poulpe	3,1	734	3,8	812	4,7	977
Thon, divers	3,9	1.162	1,8	530	4,5	1.037
Autres poissons de mer	3,4	588	3,6	649	3,6	628
Crevettes diverses	4,1	668	5,0	798	3,2	493
Crabe	2,0	480	2,7	577	2,6	521
Langouste	1,5	68	1,7	73	2,6	122
Autres	2,0	982	2,8	1.733	1,9	1.507
Total	**100,8**	**18.575**	**114,8**	**18.580**	**141,6**	**21.318**

Source : COMEXT.

En comparaison aux importations, les exportations de l'UE vers Madagascar sont nettement inférieures et correspondent surtout aux débarquements des thoniers de l'UE à Madagascar dans le cadre de l'accord de pêche. En 2016, les exportations de l'UE de poisson et produits de la mer vers Madagascar ont totalisé 12 millions d'euros et 7.707 tonnes. En 2017, 94 % de la valeur et 97 % du volume des exportations ont concerné le thon congelé (surtout le listao et l'albacore) débarqué à Madagascar afin d'approvisionner les conserveries locales.

6 Faits saillants mondiaux

UE / Chine / Gouvernance de l'océan : Le 16 juillet, l'Union européenne et la Chine ont signé un accord de partenariat unique sur les océans. Les parties prenantes travailleront ensemble pour améliorer la gouvernance internationale des océans, y compris la lutte contre la pêche illégale et la promotion d'une économique bleue durable. Le partenariat contient également des engagements clairs pour protéger l'environnement marin et lutter contre le changement climatique conformément à l'Accord de Paris [32].

UE / Économie bleue : L'Initiative Économie Bleue, comprenant toutes les activités économiques liées aux océans, aux mers et aux zones côtières, se développe progressivement, selon le premier rapport annuel de l'UE portant sur l'économie bleue. La pêche, l'aquaculture et la transformation ont augmenté de 22 % entre 2009 et 2016. La durabilité accrue, grâce à la politique commune de la pêche de l'UE, joue un rôle important dans ce développement positif[33].

RFMO / APSOI / Pêche durable : La cinquième réunion des parties dans le cadre de l'Accord relatif aux Pêches dans le Sud de l'Océan Indien (APSOI) s'est tenue du 25 au 29 juin à Phuket, en Thaïlande. Les parties, comprenant l'Union européenne, ont défini cinq zones en tant que zones de protection par intérim. D'ici 2020, l'APSOI a décidé de développer un système de surveillance des navires et d'introduire des rapports d'entrée/sortie pour l'ensemble des navires enregistrés par l'APSOI dans et hors de la zone concernée par l'accord. Des dispositions spécifiques pour l'élimination du plastique à bord des navires de pêche conformément à la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires ont également été adoptées[34].

Croatie / Production : En Croatie, en 2017, le total de la production aquacole marine a atteint 13.843 tonnes, soit une hausse de 5 % par rapport à 2016. Les principales espèces cultivées (le bar européen atteignant 5.616 tonnes et la dorade royale, 4.830 tonnes) ont affiché une tendance à la hausse de la production (respectivement, + 6 % et + 18 %), par rapport à l'année précédente. Les autres espèces d'élevage comprennent le thon rouge, la moule méditerranéenne et l'huître. L'aquaculture en eau douce a affiché une baisse de 19 % (3.272 tonnes), surtout du fait d'un déclin important de la production de carpe commune (– 24 %, 2.039 tonnes)[35].

UE / Vietnam / Approvisionnement : En mars 2018, les exportations vietnamiennes de produits de la mer vers l'UE ont augmenté de 25 % par rapport au même mois en 2017, pour atteindre 30 millions d'euros. Les trois plus grands marchés d'importations sont l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Italie. Tous ont enregistré une augmentation, respectivement + 22 %, + 46 % et + 4 %[36].

Islande / Approvisionnement : En juin, le total des captures par les navires islandais a atteint 47.277 tonnes de captures, soit une baisse de 11 % par rapport à la même période en 2017. Les captures d'espèces démersales ont atteint 32.000 tonnes, soit une baisse de 2 %. Le cabillaud a atteint de plus de 50 % du total des captures, représentant toutefois une baisse de 2 % par rapport au mois de juin 2017. Les espèces pélagiques, notamment le merlan bleu, ont atteint 11.000 tonnes, soit 31 % de moins qu'en juin 2017. Les captures de coquillages ont atteint 735 tonnes, soit 7 tonnes de moins qu'en juin 2017[37].

France / Produits de la mer / Consommation : Une publication « *The 2018 Seafood Report: A new era for seafood in France* » fournit un aperçu et une analyse des habitudes de consommation des Français, de leurs préférences et de leurs comportements[38]. Le point fondamental du rapport est que la consommation des produits de la mer diminue, les consommateurs ne sont pas satisfaits du niveau d'informations relatives aux méthodes de production et des contenus disponibles pour les produits de la mer proposés. Il existe également un manque de confiance important envers les distributeurs.

[32] https://ec.europa.eu/maritimeaffairs/content/eu-and-china-sign-landmark-partnership-oceans_en
[33] https://ec.europa.eu/maritimeaffairs/content/%E2%82%AC566-billion-and-growing-eu-blue-economy-thriving_en
[34] https://ec.europa.eu/fisheries/siofa-meeting-adopts-measures-sustainable-fisheries-south-indian-ocean_en
[35] https://ribarstvo.mps.hr/default.aspx?id=14
[36] http://seafood.vasep.com.vn/seafood/378_12678/up-25-in-vietnam-tuna-exports-to-the-eu.htm
[37] https://www.statice.is/publications/news-archive/fisheries/fish-catches-in-june-2018/
[38] http://en.seafood.no/news-and-media/news-archive/a-new-era-for-seafood-in-france/

7 Contexte macro-économique

7.1 Carburant maritime

En **juillet 2018**, le prix moyen du carburant maritime a varié entre 0,50 EUR/litre et 0,53 EUR/litre dans les ports de **France**, d'**Italie**, d'**Espagne** et du **Royaume-Uni**. Les prix étaient plus élevé d'environ 38 % par rapport à juillet 2017, tandis qu'ils sont restés stables par rapport à juin 2018.

Table 8. **PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN ITALIE, FRANCE, ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (en EUR/litre)**

État membre	Juillet 2018	Évolution de juin 2018	Évolution de juillet 2017
France *(ports de Lorient et de Boulogne)*	0,51	0 %	38 %
Italie *(ports d'Ancône et de Livourne)*	0,53	0 %	39 %
Espagne *(ports de La Corogne et de Vigo)*	0,50	0 %	32 %
Royaume-Uni *(ports de Grimsby et d'Aberdeen)*	0,50	2 %	43 %

Source : Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; MABUX.

Figure 62. **PRIX MOYEN DE CARBURANT MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EN EUR/LITRE)**

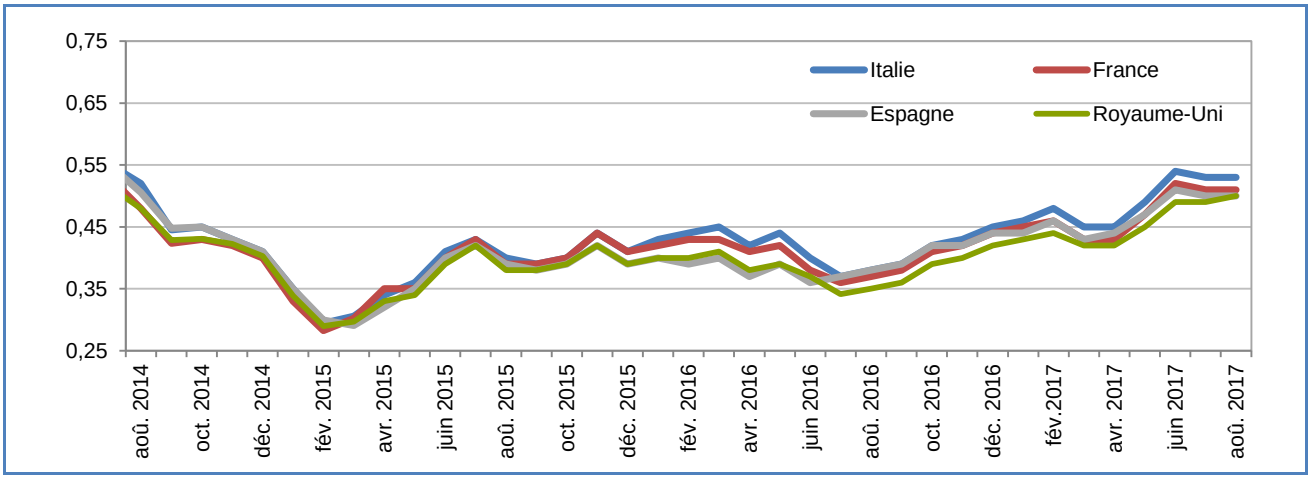

Source : Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; MABUX.

7.2 Prix à la consommation

En juin 2018, le taux d'inflation annuelle de l'UE a atteint 2 %, restant stable par rapport à mai 2018. L'année précédente, le taux d'inflation avait atteint 1,5 %.

Inflation : taux les plus bas en juin 2018 par rapport à mai 2018.

Inflation : taux les plus élevés en juin 2018 par rapport à mai 2018.

Table 9. **INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION HARMONISÉ DANS L'UE** (2015 = 100)

IPCH	Juin 2016	Juin 2017	Mai 2018	Juin 2018	Évolution depuis mai 2018	Évolution de juin 2017
Aliments et boissons non alcooliques	100,33	102,04	104,60	104,44	↓ 0,15 %	↑ 2,35 %
Poisson et produits de la mer	102,35	106,33	108,96	108,95	↓ 0,01 %	↑ 2,46 %

Source : Eurostat.

7.3 Taux de change

Table 10. **TAUX DE CHANGE POUR LES DEVISES SÉLECTIONNÉES**

Devise	Juillet 2016	Juillet 2017	Juin 2018	Juillet 2018
NOK	9,5092	9,3050	9,5115	9,5338
JPY	114,83	129,70	124,04	130,84
USD	1,1113	1,1727	1,1658	1,1736

Source : Banque centrale européenne.

En juillet 2018, l'euro s'est apprécié par rapport à la couronne norvégienne (+ 0,2 %), au dollar américain (+ 0,7 %) et au yen japonais (+ 1,4 %) par rapport à juin 2018. Au cours des six derniers mois, l'euro a fluctué autour de 1,20 par rapport au dollar américain. Par rapport à l'année précédente (juillet 2017), l'euro s'est apprécié de 2,5 % par rapport à la couronne norvégienne, de 0,9 % par rapport au yen japonais et de 0,1 % par rapport au dollar américain.

Figure 63. **TENDANCE DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO**

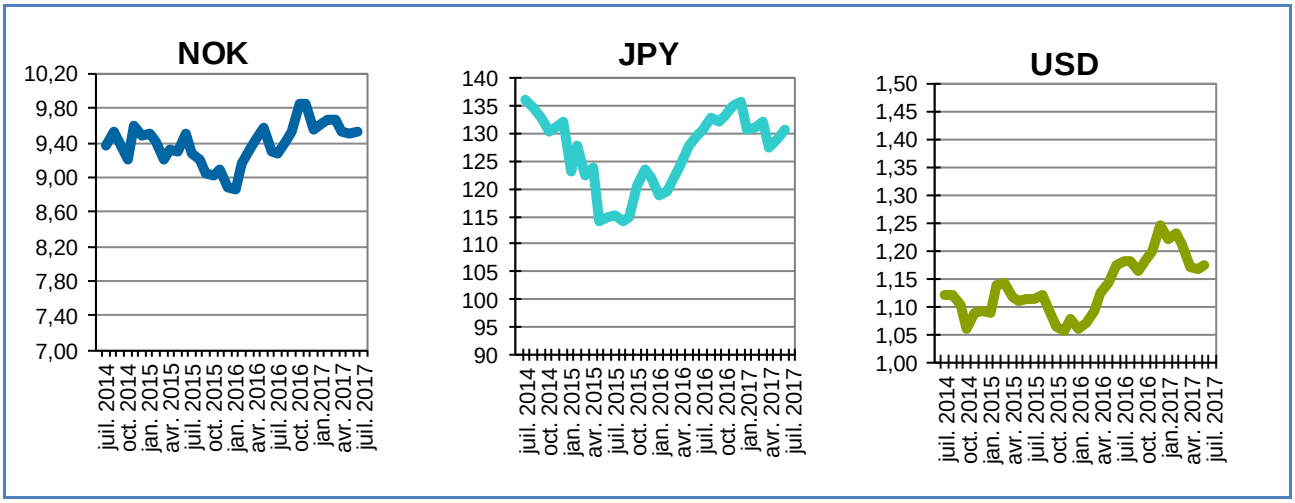

Source : Banque centrale européenne.

EUMOFA Faits saillants du mois est publié par la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche de la Commission Européenne.

Éditeur : Commission européenne, Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche, Directeur général

Avertissement : Bien que la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche soit responsable de la production d'ensemble de cette publication, les opinions et conclusions présentées dans ce rapport n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission ou de ses membres.

© Commission européenne, 2018
KL-AK-18-007-FR-N
ISSN 2363-409X

Photographies : © Eurofish.

Reproduction autorisée sous réserve de mention de la source.

POUR INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET COMMENTAIRES :
Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche
B-1049 Bruxelles
Tél. +32 229–50101
E-mail : contact-us@eumofa.eu

Ce rapport a été établi à partir des données EUMOFA et des sources suivantes :

Premières ventes : Commission européenne, FAO, CGPM.

Consommation : EUROPANEL, Fishbase.

Étude de cas : Commission européenne, Prodcom, Comext, FAO, Pelagic Fish Forum, NSSL, www.cite.mg.

Faits saillants mondiaux : Commission européenne – DG MARE**,** Ministère de l'agriculture de Croatie - Directoire des pêches, Conseil norvégien des produits de la mer, Statistics Iceland, Association des producteurs et exportateurs des produits aquatiques du Vietnam (VASEP).

Contexte macro-économique : EUROSTAT, Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie : DPMA, France : ARVI, Espagne : MABUX, Banque centrale européenne.

Les données de première vente sont disponibles dans un document annexe sur le site EUMOFA. Les analyses sont effectuées sur les données après agrégation (principales espèces commerciales), selon le système d'enregistrement et de communication électronique (système ERS) de l'UE.

Dans le cadre de la présente publication, les analyses sont indiquées selon les prix actuels, exprimés en valeur nominale.

L'**Observatoire du marché européen pour la pêche et les produits de l'aquaculture** (EUMOFA) a été développé par la Commission européenne. Il constitue l'un des outils de la nouvelle Politique de Marché dans le cadre de la réforme de la Politique Commune des Pêches. [Règlement (UE) n ° 1379/2013 art. 42].

EUMOFA est un **outil d'intelligence économique**, qui fournit régulièrement des prix hebdomadaires, les tendances de marché mensuelles et des données structurelles annuelles tout au long de la filière.

La base de données est alimentée par des données fournies et validées par les États Membres et les institutions européennes. Elle est disponible en 24 langues.

Office des publications de l'Union européenne